

La langue nationale en jeu.
La pensée sociolinguistique
de Ferdinand Brunot.

Mémoire de maîtrise
Saara Peltonen
Université de Tampere
Langue française
Avril 2012

Tampereen yliopisto
Ranskan kieli
Kieli-, käänös-, ja kirjallisuustieteiden yksikkö

PELTONEN, SAARA: La langue nationale en jeu. La pensée sociolinguistique de Ferdinand Brunot.

Pro gradu -tutkielma, 67 sivua + suomenkielinen tiivistelmä 1 sivu
Kevät 2012

Tutkimus tarkastelee ranskalaisen kielitieteilijä ja akateemikko Ferdinand Brunotin (1860-1938) sosiolingvistisia ajatuksia hänen 1909 julkaistussa teoksessaan *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est – ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire*. Työ sijoittuu historiallisen sosiolingvistiikan alalle. Työssä käsitellään Brunotin ajatuksia modernien sosiolingvististen teorioiden ja käsitteiden kautta. Toinen teoriahaara on ekolingvistiikka, joten työssä pyritään käsittelemään teorian mukaisesti Brunotia yhtenä kieliyhteisönsä osana.

Työ rakentuu neljästä osiosta. Ensimmäinen luku esittelee työn historiallisen kontekstin. 1800-luvun lopun Ranska oli monien yhteiskunnallisten muutosten kourissa, mikä vaikutti myös maan kielelliseen tilanteeseen. Työssä jaotellaan muutostekijät aktiivisiin ja passiivisiin tekijöihin. Passiivisia tekijöitä olivat muun muassa väestönkasvu, kaupungistuminen sekä teollistuminen. Aktiivisiin tekijöihin lukeutuvat maan nationalistinen yksikielisyyden ideologia, jonka syntytekijöihin työssä myös pureudutaan.

Brunotin ajattelun analyysi jakautuu yksilön, yhteisön ja kansakunnan tasoille. Yksilön tasolla Brunot tunnistaa maansa heterogeenisen kielitilanteen, jonka kuvailu vastaa modernin diglossia -teorian antamaa määrittelyä. Yhteisön tasolla kieli nähdään identiteettiä rakentavana ja muokkaavana tekijänä. Kansakunnan tasolla Brunot kuvaa kielen olevan kansakunnan rakentaja ja sen arvojen ja ihanteiden välittäjänä. Kielen rooli nähdään kaiken kaikkiaan laajempaan kuin vain yhteisön kommunikaation mahdollistajana.

Ajattelijana Brunot näyttäytyy ristiriitaisena hahmona. Toisaalta hän toistaa aikakautensa vallankumousideologiaa ja nationalistista perintöä. Toisaalta hän esittää aikaansa nähden moderneja ajatuksia käsittämällä kielen ensisijaisesti sosiaalisena ilmiönä ja hän hyökkääkin voimakkaasti aikansa opetusmetodeja vastaan vaatimalla pedagogiikan uudistamista. Työ avaa jatkokysymyksiä Brunotin tekstien ja ajattelun syvempään tarkasteluun sekä 1800-luvun lopun ajattelun tutkimiseen.

Avainsanat: sosiolingvistiikka, standardikieli, kansalliskieli, nationalismi, murre

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
1.1. Sujet et corpus, questions de recherche	1
1.2. Sommaire de la méthodologie	2
1.2.1. Questions de la sociolinguistique historique	2
1.2.2. Problématique de l'écolinguistique	4
1.2.3. La combinaison des deux branches	5
2. La langue et la société françaises à la fin du XIXe siècle	8
2.1. La société	8
2.1.1. Changement de régime	8
2.1.2. Facteurs démographiques	10
2.2. La langue	12
2.2.1. Idéologie du monolinguisme au début du XIXe siècle	12
2.2.2. L'idéologie passe dans les faits : Les lois Jules Ferry	13
2.2.3. Bon usage	15
2.2.4. Les locuteurs du français et des patois	17
2.3. La politique	19
2.3.1 Nationalisme du point de vue moderne	19
2.3.2. Ernest Renan : Qu'est-ce qu'une nation?	23
3. L'individu	25
3.1. Dialecte – patois - langue standard	25
3.1.1. La langue standard	26
3.1.2. ...versus les dialectes	28
3.2. Diglossie : définition traditionnelle	30
3.2.1. Choix en fonction de la situation	31
3.2.2. Prestige	32
3.2.3. Héritage littéraire	33
3.2.4. Acquisition	33
3.2.5. Standardisation et grammaire	34
3.2.6. Lexique	36
3.2.7. Phonologie	36
3.2.8. Stabilité	37
3.3. Diglossie et bilinguisme	38
4. Identité collective	41
4.1. Langue et identité	41
4.2. Variation linguistique et relations humaines	44
4.2.1. Déséquilibré linguistique et social	46
4.2.2. L'identité commune	47

4.3. Capacité linguistique et stratification sociale	48
5. Nation	53
5.1. Langue nationale – langue standard	53
5.2. Nationalité - groupe ethnique	57
5.3. Nationalisme - nationisme	59
6. Conclusion	63
Bibliographie	65

1. Introduction

La France postrévolutionnaire se caractérise comme une société de nombreux changements. Au niveau social, le mode de vie rural était en train de céder la place à une société moderne et urbaine. Cette transition avait aussi ces conséquences au niveau linguistique. Les façons de parler rurales étaient donc en train de disparaître de manière naturelle, mais la politique linguistique de la jeune République a aussi dirigé le pays vers le monolinguisme.

Dans ce travail, nous analyserons la pensée de Ferdinand Brunot, un célèbre linguiste de l'époque. A l'aide des notions et des théories modernes, nous examinerons comment il voit son environnement et les phénomènes linguistiques autour de lui et pénétrerons aussi dans la problématique de la construction de l'identité collective. Nous nous situons au cadre de la recherche sociolinguistique historique, mais nous appuyons aussi d'une façon indirecte sur le courant écolinguistique. Le travail se compose de quatre parties majeures. Nous commencerons avec une partie historico-sociale, et puis, continuerons par l'analyse de trois niveaux hiérarchiques : celui de l'*individu*, celui de la *collectivité* et celui de la *nation*.

1.1. Sujet et corpus, questions de recherche

Notre corpus se compose de l'ouvrage de Ferdinand Brunot *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est – ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire.* paru en 1909. Dans son ouvrage, Brunot critique fortement les méthodes d'enseignement de l'époque et il propose aussi ses propres idées pour améliorer la situation. Néanmoins, les propres opinions et attitudes de cet académicien sont bien observables dans le texte. Nous les utiliserons aussi comme un filtre à travers lequel nous pouvons également pénétrer la pensée de son époque. Comme son ouvrage a beaucoup été étudié du point de vue pédagogique et méthodologique (voir par exemple les études de Jean-Claude Chevalier, André Reboullet et Nadia Minerva), nous considérons que notre approche sociolinguistique peut offrir de nouvelles informations sur la pensée de Brunot et celle de son époque.

Ferdinand Brunot (1860-1938) est un linguiste et philologue célèbre à son époque. Au cours de sa carrière scientifique, il a publié de nombreux ouvrages, dont le

plus important est immense *L'histoire de la langue française*. En outre, il est entré fortement dans le débat sur la simplification de l'orthographe française ainsi que dans la discussion sur l'enseignement de la langue.¹

Dans ce travail, nous examinerons les questions suivantes entre autres: Comment ce linguiste décrit-il son époque ? Quelles remarques fait-il sur des sujets qui peuvent être condensés par les concepts modernes de la sociolinguistique ? Quelles sont ses attitudes vis-à-vis de la situation linguistique du pays ?

Nous allons montrer que Brunot esquisse le même type d'analyses que ses collègues modernes. Nous tenons à montrer également que Brunot est un personnage contradictoire. D'une part, il représente la tradition républicaine nationaliste et prend parti pour l'idéologie monolingue, mais, d'autre part, refuse la conception de la langue de ses contemporains et nie l'idée de la langue comme un fait logique et rationnel. En revanche, il caractérise la langue comme un *fait social*, et en conséquence, propose des changements dans les méthodes d'enseignement.

1.2. Sommaire de la méthodologie

Notre travail porte sur deux branches théoriques : d'une part, sur la *sociolinguistique historique*, et, d'autre part, sur ce que l'on peut appeler le courant *écolinguistique*. Toutefois, ces branches ne sont pas sans problèmes. Nous commencerons avec une brève présentation des deux courants. Puis, nous essayerons d'établir une synthèse de ces deux courants et analyserons un peu plus le statut de notre étude par rapport à ce cadre théorique.

1.2.1. Questions de la sociolinguistique historique

S.Cotelli nous explique (2009 : 3) que la sociolinguistique historique est un domaine qui met l'accent sur un ensemble composée de l'histoire, du social et de la linguistique. Elle date la naissance de la discipline entre la fin des années 1980 et au début des années 1990. Selon Lodge (1997 : 10), le champ de la sociolinguistique historique se divise traditionnellement en deux : *l'histoire interne* du français pénètre l'évolution interne de la langue et examine les questions telles que la formation de la syntaxe ou de la

¹ <http://www.arlfb.be/composition/membres/brunot.html>

morphologie tandis que *l'histoire externe* se concentre sur la relation entre la langue et la société. Lodge constate cependant que ces deux branches se sont rapprochées récemment.

Le paradigme *variationniste* domine le champ de la sociolinguistique historique, mais il existe d'autres courants outre le variationnisme labovien, tels que l'analyse historique, l'analyse de discours du côté de l'histoire, politique linguistique et la recherche de contacts des langues (Cotelli 2009 : 10-15). Cotelli souligne la question de la *légitimité* : la sociolinguistique s'intéresse à la langue parlée non standard mais quant à la recherche historique, elle n'a accès qu'aux sources écrites. Peut-on appliquer les méthodes synchroniques en diachronie ? (2009 : 6).

En ce qui concerne le problème méthodologique dans le champ *variationniste*, de nombreuses résolutions ont été présentées. Wendy Ayres-Bennett constate qu'une certaine équivalence peut être trouvée entre certains textes écrits et la langue parlée. Néanmoins, elle rappelle que la correspondance n'est jamais totale. Il faut également garder à l'esprit la nature des textes qui est spéciale : ce sont des discours de théâtre ou des productions écrites de peu-lettrés, le plus souvent conservés par un hasard historique. Par conséquent, leur représentativité reste pauvre, et en conséquence, les recherches quantitatives larges ne peuvent pas être faites (2001, 2004, cité d'après Cotelli 2009 : 9). Anthony Lodge propose (1995, cité d'après Cotelli 2009 : 8) qu'on considère le texte étudié comme un objet artificiel : le statut idéologique du texte est créé par l'analyste, il est considéré de la même façon que le Français standard. Il souligne également que le texte n'offre qu'une vision subjective du français non-standard. Il voit donc que le rôle du chercheur dans le domaine de la sociolinguistique historique est d'être un analyste de sources : la comparaison des textes et des observations entre elles permet de reconnaître les textes littéraires comme sources valables pour une étude de la sociolinguistique historique.

En revanche, en ce qui concerne le concept de temps et le problème méthodologique de synchronie/diachronie, Fernand Braudel, un historien, nie le concept linéaire du temps typique à la recherche linguistique. Il constate qu'il est plutôt pluriel, dynamique et multi-stratique. Deux couches temporelles peuvent être trouvées : la première est le temps court, c'est-à-dire le temps de l'acte langagier, et la deuxième est le temps long, qui comprend le contexte spatio-temporel dans son ensemble, c'est-à-dire

les changements lents et invisibles mais toutefois sous-jacents. Par conséquent, le temps n'existe qu'à travers le contexte social ; il n'est rien d'absolu. (1969, cité d'après Cotelli 2009 :16-17). Blommaert constate que tout fait de la langue, soit oral soit écrit, est forcément historique, car il se situe automatiquement dans une place temporelle, dans un contexte social (2005, cité d'après Cotelli 2009 : 17). Cotelli conclut que ces idées signifient le rapprochement des études synchroniques et diachroniques, car ces deux branches se basent sur un fond historique (2009 : 18).

1.2.2. Problématique de l'écoulinguistique

L'autre approche théorique de notre travail comprend le courant écoulinguistique. Nadège Lechevrel appelle (2008 : 18) Einar Haugen « le père fondateur » de la discipline, car il a commencé la discussion sur l'écologie des langues au début des années 1970. Lechevrel appelle cette période « une décennie environnementale » (2008 : 24) parce que les thèmes environnementaux se sont élevés au discours politique, et en conséquence, également la question de la *diversité linguistique*. (*ibid.*) La notion d'*écologie* dans son sens moderne réfère à la recherche des « êtres vivants en rapport avec leur environnement physique, chimique et biologique » (Lechevrel 2008 : 22). L'écoulinguistique s'intéresse entre autres aux questions de la politique linguistique, du changement linguistique et du multilinguisme. (Lechevrel 2008 :17).

Louis-Jean Calvet explique que la biologie décrit la vie comme « une série d'enclassements » (1999 : 34) qui comprend plusieurs niveaux : le facteur initial, la *cellule*, les *organismes pluricellulaires* constitués en *sociétés*, puis en *populations* (regroupement des individus d'une même espèce) qui forment des communautés biologiques, *biocénoses*. Le milieu où se situent les organismes se divise en *biotopes*, puis en *écosystèmes*, c'est-à-dire l'ensemble des *biotopes*, et enfin en *écosphères*, ensemble des écosystèmes. (1999 : 34-35). Il propose que le monde des langues soit divisé en niveaux de la façon identique. (1999 : 35) Par exemple, le répertoire linguistique d'un individu peut être considéré comme une *cellule* de la communauté linguistique. Les individus forment des groupes dont les usages langagiers diffèrent les uns des autres. Ces groupes peuvent être n'importe quel type de regroupements : des familles, des communautés fondées sur des bases géographiques, telles que les villages ou les régions, ou des communautés professionnelles. Ces groupes, qui peuvent correspondre aux *organismes pluricellulaires*, *sociétés*, *populations* ou *biocénoses*,

forment des États et des nations. Ces organismes peuvent être considérés comme des *écosystèmes*. Ces systèmes diffèrent de leurs pratiques langagières, mais ils sont en contact constamment. Ils s'influencent et se modifient, c'est-à-dire que le système se reconstruit incessamment.

Calvet constate (1999 : 34) que ce système doit s'adapter aux impulsions extérieures. Il appelle ce phénomène d'adaptation par la notion de *régulation*, c'est-à-dire la réaction, changement interne du système comme réponse au stimulus. (*ibid.*) Les impulsions peuvent inclure, par exemple, des actions de la politique linguistique. Ces actions dérangent les contacts naturels que les variétés linguistiques forment entre autres au sein d'une unité sociale donnée, un groupe, une société ou une nation.

Lechevrel souligne (2008 : 23) que pour Calvet, on ne veut pas uniquement appliquer le vocabulaire biologique en linguistique, mais il s'agit d'un véritable changement d'approche qui veut prendre en compte la langue et son espace en tant qu'un système et étudier leurs relations dynamiques. La recherche souligne la nature dynamique des relations et met l'accent sur le point de vue du processus. Par conséquent, Lechevrel constate que l'écolinguistique n'est pas une discipline dualiste. Cela implique que les divers problèmes de la sociolinguistique peuvent alors être évités, comme la division synchronie/diachronie que nous venons de voir au chapitre 1.2.1. (*Ibid.*) Elle explique aussi que l'écolinguistique se caractérise de la même manière comme une combinaison de l'analyse *externe* qui met l'accent sur les facteurs sociaux et culturels et l'analyse *interne* qui porte sur les théories cognitivistes. (2008 : 19).

1.2.3. La combinaison des deux branches

Notre travail se situe dans le domaine de la sociolinguistique historique, mais nous profitons aussi de l'arrière-plan écolinguistique. En ce qui concerne le côté de la sociolinguistique historique, notre étude se situe sur la branche *non variationniste* et s'opère au niveau *macro* de *l'histoire externe* : nous essayons de dresser un aperçu complet du contexte du XIXe siècle et de bien situer la pensée de Brunot dans cet espace socio-historique et linguistique. Nous examinerons surtout le rôle de la langue dans toute ses variations à travers le texte de Brunot.

Le courant écolinguistique constitue une seconde approche théorique dans notre étude. Nous profitons de ce courant pour ce qui est de la structure du travail. En premier

lieu, notre travail se construit de manière hiérarchique. Nous commencerons au niveau de l'*individu* qui correspond au niveau de la cellule. L'individu, aussi bien que la cellule, est le moindre composant d'un ensemble plus grand. Le niveau de la *collectivité* correspond aux degrés intermédiaires, des *unités pluricellulaires*, des *sociétés* et des *populations*, car ce chapitre se concentre sur la formation d'une identité aux communautés au niveau général. Les communautés peuvent être de n'importe quel type : des villages, des départements ou des régions. Le niveau le plus supérieur, celui de la *nation*, correspond à celui de l'*écosystème*. En deuxième lieu, nous analyserons Brunot et son environnement en tant qu'un ensemble dont les composantes d'une part, s'influencent l'une l'autre et, d'autre part, s'adaptent à leur milieu et aux actions de leurs compatriotes par l'acte de *régulation*.

En ce qui concerne les méthodes de recherche, nous considérons le corpus, c'est-à-dire l'ouvrage de Ferdinand Brunot, comme l'observatoire qui nous permet d'analyser un ensemble d'attitudes différentes vis-à-vis de sa communauté linguistique. Nous trouvons des similarités entre un corpus purement linguistique et le nôtre. Notre corpus reflète un ensemble d'attitudes subjectives sur l'état de la langue française à cette époque. Comme nous traitons la pensée d'un individu, il faut rappeler que ses opinions ne peuvent être généralisées que d'une façon extrêmement prudente. Cependant, le rôle de Brunot comme académicien et chercheur accorde une pertinence à notre travail. Il faut aussi garder à l'esprit le principe de l'*historicité*: le corpus doit être situé dans son contexte social immédiat, mais également dans le contexte spatio-temporel au niveau macro ; il faut voir le corpus comme un anneau d'une longue chaîne historique.

L'écolinguistique souligne le dynamisme d'un système linguistique, composé de langues et de leur environnement. Nous tenons à souligner l'importance de cette idée. Il ne suffit pas de situer Brunot dans son contexte, mais le voir comme un agent actif parmi d'autres dans un réseau de contexte complexe et large. Etant donné le statut important de Brunot comme académicien, nous soulignons l'influence de Brunot lui-même sur son contexte. Nous supposons qu'il a écrit avec de grands objectifs et motifs et il a vraiment voulu voir les effets de ses textes. Nous constatons donc que le lien entre le corpus et le contexte n'est pas unidirectionnel. Au lieu d'examiner uniquement l'influence des facteurs contextuels sur le corpus, il faut voir comment le corpus influence son environnement. Nous pensons alors que cette relation est justement

réci-proque et dynamique. D'une part, le contexte détermine le corpus et d'autre part, le corpus modifie son environnement, et par conséquent, le contexte doit être redéfini.

A chaque niveau, nous allons examiner d'abord la recherche moderne et ensuite les idées de Brunot à travers les notions théoriques. Ainsi, nous pourrions organiser sa pensée et également, trouver des similarités entre les concepts modernes et ses opinions. Il faut bien se souvenir de ne pas tomber dans l'anachronisme et nous voulons souligner qu'il n'existe surtout pas un lien direct entre la pensée de Brunot et les théories modernes. Nous voulons toutefois rappeler que les théories scientifiques sont nées en réponse à un besoin de trouver une explication aux phénomènes sociaux. Ce sont donc les phénomènes qui précèdent les théories. L'objectif de notre travail est d'examiner comment un linguiste de la fin du XIXe siècle décrit son environnement, quelles sont ses observations et quels sont ses jugements. Les notions modernes nous offrent uniquement un point de départ pour une analyse historique, car Brunot n'a pas encore des notions linguistiques pour décrire ce qu'il observe.

2. La langue et la société françaises à la fin du XIXe siècle

Dans ce chapitre, nous présenterons le contexte historique de notre étude. Nous discuterons les éléments qui ont influencé l'évolution de la langue nationale et ainsi la pensée de Ferdinand Brunot. En premier lieu, nous commencerons par les facteurs historiques et sociaux. Ensuite, nous passerons au contexte linguistique de l'époque et finirons par un aperçu politique. Néanmoins, il faut se souvenir que tous ces éléments sont enchevêtrés et font partie du même système écologique. Dans ce travail, nous avons choisi de présenter le contexte en séparant ces éléments mais cela uniquement pour faciliter la tâche du lecteur.

2.1. La société

Dans ce chapitre, nous présenterons brièvement les facteurs principaux dans l'évolution de la société française de l'époque. Nous pouvons les classer en deux catégories. La grande Révolution a marqué des changements politiques actifs tandis que l'urbanisation et la croissance de population peuvent être considérées comme des changements passifs, car elles possèdent une nature spontanée. Nous commencerons par les changements actifs en présentant brièvement l'influence de la Révolution, et ensuite, nous passerons aux changements passifs du pays.

2.1.1. Changement de régime

La France de *l'Ancien Régime* avait une nature différente de celle du XIXe siècle. La société était essentiellement une communauté multiculturelle et multilingue dont les racines étaient dans le christianisme et le féodalisme. (Lodge 1997 : 279). Également, la langue française était réservée aux affaires de la couronne. Néanmoins, dans l'enseignement, elle n'a servi que d'un moyen d'apprendre le latin. De la même manière, l'accent avait été mis en premier lieu sur l'apprentissage des questions de foi, et en second lieu sur l'écriture, le calcul et la lecture. (*id.*, p. 277).

La Révolution de 1789 a bouleversé le monde de l'époque. La Révolution a marqué la fin du monarchisme et du pouvoir absolu du roi. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a garanti à chacun les droits libéraux en supprimant les privilèges féodaux. Les valeurs révolutionnaires – liberté, égalité, fraternité – ont donné des ailes à la construction de la république laïque et démocratique.

La révolution a aussi marqué le changement du concept d'État : on est passé de l'État féodal à l'État bureaucratique (Lodge 1997 : 278). L'État féodal était essentiellement une communauté multilingue dont les fonctions primaires de l'État consistaient à garantir la paix et à administrer la justice. L'usage du français était réservé aux affaires de l'État, alors que la population était libre d'utiliser n'importe quelle langue dans la vie quotidienne. (*id.*, p. 274-275). Quant à l'État bureaucratique, son pouvoir était répandu à tous les secteurs de la vie des citoyens, ce qui a aussi marqué la diffusion de la langue de l'État. Néanmoins, la politique de la centralisation se fonde sur une histoire longue : elle a déjà commencée à l'époque de *L'Ancien Régime* et puis, elle a été poursuivie par les gouvernements postrévolutionnaires (*id.*, p. 273). Cela a marqué la pénétration du pouvoir et du parler parisien aux périphéries.

Le changement du concept d'État a aussi marqué le changement du statut de la langue. L'idéologie révolutionnaire a élevé la langue comme symbole de la nation. « République une, langue une: la langue doit être une comme la République » et « cohésion à l'intérieur et de différenciation avec l'extérieur » sont des slogans de cette époque. (Haugen 1966, cité d'après Lodge 1993 : 279). La langue était considérée comme une condition du fonctionnement efficace de l'État : au lieu d'être uniquement un moyen de communication, la langue était quelque chose de plus important: quelque chose qui construit l'État et la nation. De même, à l'époque, on a compris la nation comme un fait administratif : elle n'évolue pas spontanément, elle est constituée. (Calvet 1987 : 170). Voilà la raison pourquoi il a fallu universaliser la langue, alors le parler de l'Ile-de-France : pour renforcer la nation.

Selon Calvet (1974 : 161-162), le terme *civilisation* entre en usage au XVIII^e siècle, par opposition au *barbarisme*. L'idée de *civilisation* se construit donc de l'urbanité, de la politesse et de l'adoucissement des mœurs. Par conséquent, la lutte contre les langues régionales était considérée comme une lutte républicaine pour la civilisation et contre l'ignorance. (*id.*, 171).

2.1.2. Facteurs démographiques

Au cours du XIX siècle, en plus du changement politique actif, la société française a subi de nombreux bouleversements qui ont aussi eu une influence sur la situation linguistique du pays. Ce sont les mêmes que partout dans le monde occidental : l'urbanisation et la croissance de la population, l'industrialisation, l'amélioration de l'infrastructure et l'augmentation des transports entre autres.

Selon Lodge, les patois sont nés au sein de petites communautés paysannes qui avaient peu de contact avec le monde extérieur. Ils faisaient partie du monde agricole (1997 : 286). Par conséquent, à cause du changement général de la société, leur existence n'était plus évidente. L'industrialisation a profondément changé la nature du pays : le fondement de la société n'était plus dans les fermes et dans l'agriculture mais dans la vie urbaine autour des usines. Également, la croissance de la population et la migration vers les villes ont affaibli le mode de vie paysanne traditionnelle. Le taux de la population urbaine croît de façon exponentielle tout au cours de la seconde moitié de XIXe siècle en même temps que la proportion de la population paysanne diminue de la même manière. Mais ce n'est qu'à partir de 1931 que le taux de la population urbaine dépasse la population paysanne. (Lodge 1997 : 289-290). La construction des chemins de fer et l'amélioration des communications en général ont également connecté les petits villages entre eux et aux plus grands centres. Quand la communication et le commerce avec le reste du monde ont augmenté, la vie statique paysanne a disparu peu à peu.

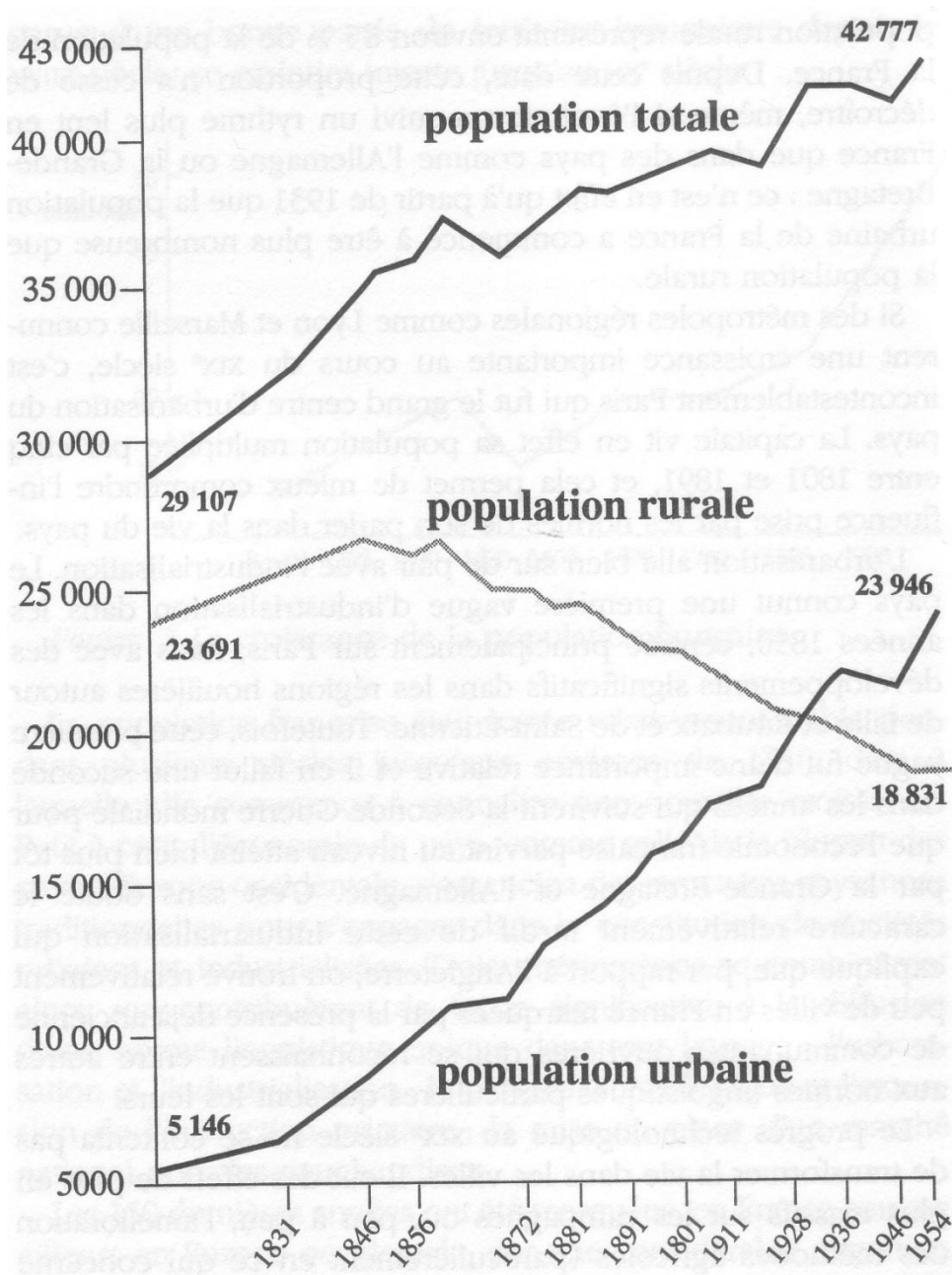


Figure 1. Population rurale et population urbaine en France. (Braudel 1986, cité d'après Lodge 1993 : 290).

La figure 1 nous montre comment la société française change au cours de plus de 100 ans. La population totale s'accroît et la population urbaine se multiplie par quatre : Le nombre total passe de 29 millions à 42 millions d'habitants et le nombre de la population urbaine passe de 5 millions à 23 millions d'habitants. En revanche, le taux de la population rurale baisse de la manière absolue et relative, de 23 millions à 18 millions d'habitants. Au début de la période observée, la proportion de la population rurale est de

81 % tandis qu'à la fin de la période, la proportion n'est que de 44 % de la population totale.

En conséquence, toute cette évolution a renforcé encore plus le statut de la capitale et celui de son parler par rapport aux provinces. Par exemple, la population de Paris, centre commercial, politique et administratif, est multipliée par cinq entre 1801 et 1891. (Lodge 1997 : 289).

Nous voulons souligner qu'en plus des décisions politiques, le changement spontané de la société française a également eu son influence au niveau linguistique. Les patois faisaient partie du monde qui avait besoin de céder la place à la vie moderne et urbaine.

2.2. La langue

Passons aux changements de la situation linguistique du pays. Comme notre travail se situe dans le champ de l'histoire externe de la langue, nous nous concentrerons sur l'analyse des relations entre les locuteurs patoisants et la langue nationale. Nous commencerons par une petite présentation des enquêtes de l'abbé Grégoire qui nous offre un contexte auquel nous pouvons comparer les données des figures présentées au chapitre 2.2.3. Ensuite nous présenterons brièvement la notion de *bon usage*. Nous voulons décrire le paysage linguistique général qui précède l'ouvrage de Brunot et ainsi, mieux comprendre sa pensée dans ce contexte.

2.2.1. Idéologie du monolinguisme au début du XIXe siècle

Henri Grégoire, dit l'abbé Grégoire, (1750-1831), était un grand unificateur de la langue française et l'un des personnages principaux de la Révolution de 1789. Il peut aussi être considéré comme le père de l'idéal monolingue. (Achard 1987 : 39). L'œuvre importante de Grégoire, *Rapport sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la langue française*, a paru en 1794. Son œuvre se fonde sur un ensemble de questions posées sur les patois et sur les mœurs de paysans aux correspondants de Grégoire. (De Certeau *et al.* 1975 : 14). Le réseau de Grégoire se constitue, d'une part de professeurs, de clergé et de fonctionnaires des provinces, et d'autre part, de membres des Sociétés des Amis de la Constitution, ensemble d'associations dont le but était de promouvoir le patriotisme en France. (*id.*, p. 30).

En ce qui concerne les résultats de ces enquêtes, nous pouvons bien comprendre les soucis de l'abbé Grégoire. Selon Lodge (1997 : 262), le nombre total de la population de l'époque a été évaluée à 26 millions d'habitants. L'abbé Grégoire estime le nombre des locuteurs qui ont une connaissance complète de la langue nationale à 11,5 % et à 46 % ceux qui ont une connaissance limitée ou nulle. Selon Lodge, ces 11,5 % étaient des habitants de Paris et des autres villes principales du Nord tandis que la population avec une capacité linguistique limitée et la population non francophone se trouvait dans le Midi occitan et dans les provinces de la périphérie. (*ibid.*)

En ce qui concerne les autres aspects que les statistiques linguistiques, Grégoire constate dans son ouvrage que la langue est la condition du bon fonctionnement de la société (Achard 1987 : 42). Pour l'abbé Grégoire, il s'agit de promouvoir l'égalité de la population, en lui offrant la meilleure langue possible. La forme écrite de la langue a été considérée comme la plus pure alors que les patois ne sont que des formes moins avancées de la langue. (Lodge 1993 : 292, Achard 1987 : 44). Il constate que leur destruction est une phase nécessaire pour perfectionner la langue. D'autre part, il faut aussi supprimer les ambiguïtés et les incertitudes à l'intérieur de la langue. (Achard 1987 : 46). Comme nous l'avons déjà vu, la question linguistique était fortement liée à la construction de la nation et à la définition de la civilisation. Les questions de Grégoire rattachent également les mœurs des paysans à leur usage langagier.

2.2.2. L'idéologie passe dans les faits : Les lois Jules Ferry

Bien que l'utopie du monolinguisme domine l'idéologie républicaine, la situation linguistique ne change pas concrètement, comme les cartes du chapitre 2.2.3. le montrent. C'est la guerre franco-allemande de 1870 qui a réveillé les Français devant la menace allemande et les a fait penser à la nécessité de renforcer de plus en plus la nation pour pouvoir se défendre contre le pays voisin. La fondation d'un système éducatif national se caractérise comme un moyen de cet objectif.

Les lois dites Jules Ferry, nommés d'après le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, ont été signés en 1881 (école gratuite) et en 1882 (école obligatoire et laïque), peu après la guerre franco-allemande. Ces lois ont rendu l'école primaire obligatoire, laïque et gratuite. Cela a aussi change le statut de l'enseignement du français, car la portée du français standard et l'idéologie républicaine était finalement

étendue officiellement à tous les niveaux de l'État. Selon Gadet (1999 : 587), ces lois ont augmenté le taux d'alphabétisme, par exemple, à partir de 1908, le taux de conscrit analphabètes ne dépasse pas 4 %. De même, tous les Français ont finalement eu au moins une connaissance passive du français aux dépens des langues régionales dont les locuteurs étaient moins et moins nombreux.

Dans le premier chapitre de la loi, on détermine le contenu de l'enseignement.

L'enseignement primaire comprend : L'instruction morale et civique ; La lecture et l'écriture ; La langue et les éléments de la littérature française ; [...] Pour les garçons, les exercices militaires ; Pour les filles, les travaux à l'aiguille ; 2 [...].

Nous constatons que toute école était ainsi équipée pour la construction de la nation : le symbole de la nation, la langue est élevée parmi les objectifs d'enseignement les plus importants. Comme nous l'avons déjà vu, la langue était fortement liée à la notion de la civilisation à l'époque. Également, cette loi institue comme objectif principal de l'école l'apprentissage du français et celui des mœurs. Le rôle de l'école était ainsi d'ouvrir aux enfants la porte de la civilisation et de la culture, de former de bons citoyens qui partagent les valeurs républicaines.

Comme l'expliquent Picoche et Marchello-Nizia, l'obligation scolaire s'accompagne de l'interdiction absolue d'employer la langue locale à l'école (1994 : 32). Les élèves qui s'étaient exprimés dans l'idiome local, étaient punis. La sanction pourrait être, par exemple, un petit symbole qui passait d'un élève qui avait utilisé le patois à un autre coupable de la même infraction. Le dernier élève qui possédait cet objet à la fin de la journée, subissait la punition, par exemple une tâche de nettoyage. (*ibid*). Comme le dit Achard, c'est vraiment par les lois Jules Ferry que la politique monolingue est passée dans les faits. (1987 : 47).

² [www.assemblee-nationale.fr/histoire/loiferry/sommaire.asp#Loi n° 11 696](http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/loiferry/sommaire.asp#Loi%20n%C2%B0%2011%20696)

2.2.3. Bon usage

Nous poursuivrons avec la notion célèbre, de *bon usage*, qui décrit comme son nom indique, la façon de parler correcte. Ce concept sur la langue a bien influencé la situation linguistique du pays à l'époque mais il a aussi un grand effet aujourd'hui.

Le Grand Robert de la langue française définit « usage » par exemple ainsi : « mise en œuvre de l'ensemble des éléments du langage par la parole ; expression verbale de la pensée dans un milieu et un temps donnés [...] *Le bon usage* (celui des bons écrivains) [...] ». (s.v. *usage*). Nous savons alors que la notion comprend l'expression orale de la manière soutenue familière aux écrivains.

Vaugelas (1568-1650), grammairien et père fondateur du « bon usage » présente cette notion dans son ouvrage *Remarques sur la langue française* paru en 1647. Dans ce texte, il constate que le bon usage « C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps [...] » (Vaugelas 1975 :19). Nous pouvons ainsi constater que le modèle idéal du français s'est fondé sur l'usage de l'élite culturelle : celui des écrivains et celui de la Cour.

Néanmoins, la notion de « bon usage » évoque immédiatement l'existence du « mauvais usage ». Vaugelas nous informe que « le mauvais usage est renfermé dans le burlesque, dans le comique [...] et le satirique [...] » (1975 : 20). A propos des locuteurs du « mauvais usage » il affirme « que le peuple n'est point le maître de la langue. [...] Selon nous le peuple n'est le maître que du mauvais usage, et le bon usage est le maître de notre langue ». (1975 : 20). Nous pouvons alors remarquer une grande opposition : d'une part, il existe une minorité, les écrivains et la Cour, dont l'usage langagier, le « bon usage », fonctionnera comme modèle pour le reste du peuple. D'autre part, la majorité du peuple partage le « mauvais usage » qui inclut toutes les autres variétés et qui est utilisé par exemple dans les pièces de théâtre populaires.

Klinkenberg constate que cette variété, le *code élaboré*, nommé en France le « bon usage », existe dans toutes les sociétés où une variété a été régularisée (2001 : 32). Il s'agit de choisir une variété linguistique parmi les autres qui sera le plus appréciée. Elle sera institutionnalisée et on en formera une norme pour la communauté en question.

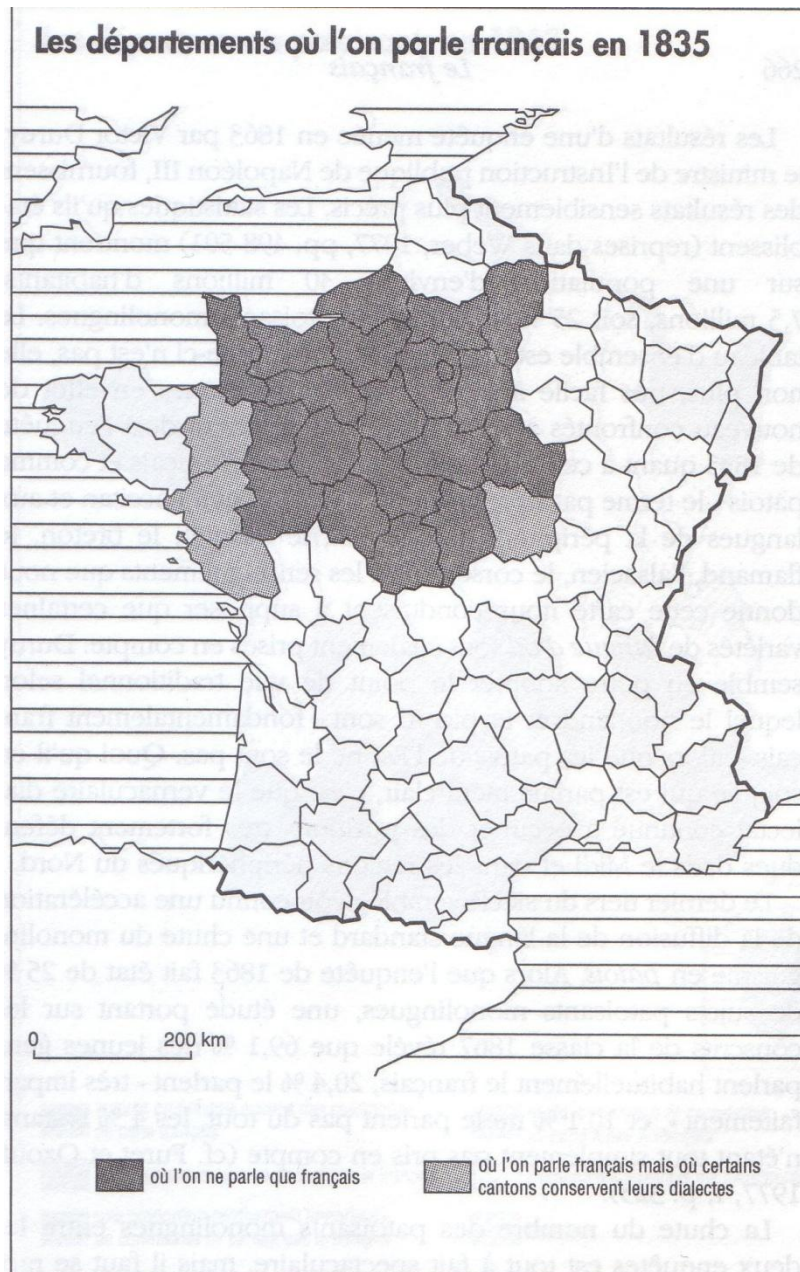
Klinkenberg explique (2001 : 32) que le choix de la variété peut être fait en fonction de quatre facteurs. En premier lieu, la variété peut être choisie sur les critères *géographiques*. Par exemple, il est dit que le meilleur anglais est parlé à Oxford ou le meilleur français en Touraine. En deuxième lieu, le choix peut être fait en fonction de critères *sociaux*. Il constate que c'est justement le cas de la France où la langue standard se fonde sur l'usage de la Cour, comme nous venons de le voir. Encore, les critères peuvent être *logiques* ou *communicationnels*. Selon Klinkenberg, beaucoup de francophones jugent illogiques les langues qui n'ont pas la même structure que le français, par exemple, les langues qui ne respectent pas l'ordre des mots Sujet + Verbe + Complément. Ce dernier critère est fondé sur des jugements *esthétiques* : lors du débat sur la féminisation des noms, il a été affirmé que les noms féminisés étaient laids. (*ibid*).

Klinkenberg conclut (2001 : 32) que la formation du « bon usage » est toujours la même, peu importe la nature des critères. Quel que soit le critère, il est toujours utilisé de la manière idéologique : une variété est sélectionnée et chargée de domination sociale tandis que les autres variétés sont simultanément méprisées. C'est toujours le discours non scientifique qui justifie ces affirmations qui n'ont rien à voir avec les critères linguistiques.

Il constate aussi qu'il s'agit de conserver le pouvoir d'un petit groupe social avec un instrument linguistique (Klinkenberg 2001 : 32-33). Nous voyons qu'il s'agit d'un processus dynamique circulaire: ceux qui gardent le pouvoir déterminent le bon langage et ceux qui le maîtrisent peuvent accéder au pouvoir. Quant à la France, l'usage langagier de la majorité de la population a été jugé mauvais alors que le pouvoir intellectuel était accordé justement à la Cour et aux écrivains, ce qui, à notre avis, résulte de la structure de la société. La France de Vaugelas était une monarchie dont les citoyens n'étaient que des sujets passifs avec aucun accès au gouvernement. Pourquoi aurait-on apprécié leur langage ? Nous considérons comme naturel que c'est la Cour, centre de tout pouvoir politique, qui a déterminé le bon langage. En revanche, la Révolution et l'État-nation et son idéologie libérale ont changé le rôle du citoyen. Le cœur de la société n'est plus le roi mais le peuple dont les membres sont égaux et libres. La langue nationale a offert à chacun d'eux la possibilité d'une ascension sociale.

2.2.4. Les locuteurs du français et des patois

Nous venons de voir le cadre de la politique linguistique depuis l'époque révolutionnaire. Quelle était la situation linguistique dans la pratique ? Nous analyserons la situation avec deux cartes.

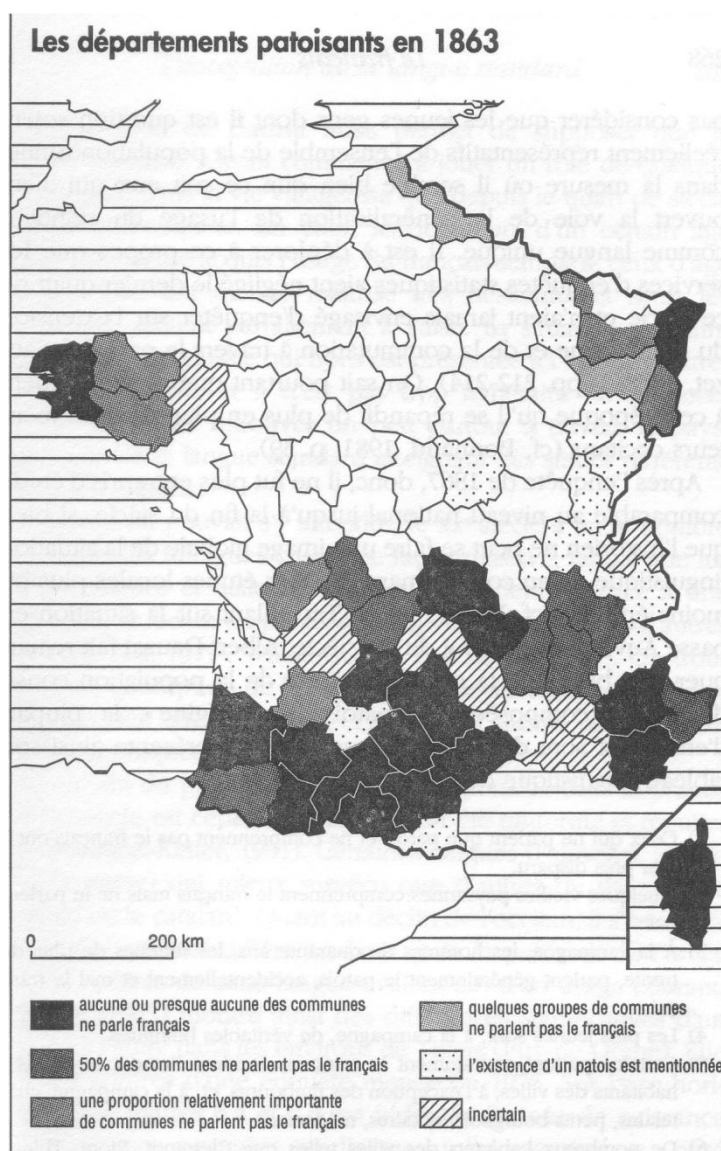


Carte 1. Les départements où l'on parle français en 1835 (Weber 1977, cité d'après Lodge 1993 : 265).

Cette carte nous informe que la maîtrise du français standard était assez limitée du point de vue géographique. La zone uniquement francophone ne comprend qu'une

vingtaine de départements. Cette zone comprend les régions autour de l’Ile-de-France tandis que les régions de l’Est et du Sud ainsi que la Bretagne sont considérées comme non-francophones.

Nous passons à un autre point de vue et observons les départements patoisants à l’aide de la carte 2 :



Carte 2. Les départements patoisants en 1863 (Weber 1977, cité d’après Lodge 1993 : 267).

La carte 2 nous montre la situation linguistique une trentaine d’années plus tard. Nous voyons immédiatement que les zones où la maîtrise du français est quasiment inexistante se trouvent aux frontières de l’Hexagone. En nous éloignant des frontières,

nous arrivons aux régions où les patois sont utilisés à côté du français. Les départements purement francophones se trouvent au milieu du pays, comme dans la carte numéro 1. Leur nombre est peut-être augmenté mais nous voulons éviter de tirer une conclusion trop hâtive étant donné que la carte a été faite du point de vue opposé par rapport à la carte 1.

Nous pouvons constater que les données des cartes 1 et 2 montrent la même information que les enquêtes de l'abbé Grégoire à la fin du XVIIIe siècle, discutés dans le chapitre précédent, même si les cartes décrivent les situations à différentes dates. La connaissance du français national semble toujours limitée. Les locuteurs du français « pure » se trouvent dans la région de l'Ile-de-France. En revanche, les autres parties du pays restent patoisantes où la connaissance de la langue nationale est toujours exceptionnelle, voire inexistante.

2.3. La politique

Nous venons d'étudier le contexte historique et linguistique et passons maintenant au contexte politique. Nous commencerons par la présentation de la notion de *nationalisme* décrit par E.J. Hobsbawm et continuerons avec un petit aperçu historique. Une petite introduction à la recherche moderne nous donne une certaine distance par rapport à la pensée de Ferdinand Brunot et nous aide à mieux comprendre l'idéologie de son époque. En deuxième lieu, nous présenterons des idées d'Ernest Renan (1823-1892), académicien contemporain de Ferdinand Brunot. Son discours remarquable, *Qu'est-ce qu'une nation ?* en 1882 est un classique du champ de recherche historique et politique. Ce discours sert de point de comparaison par rapport à notre corpus ; nous allons voir que les opinions sur le nationalisme ont été diverses déjà au XIXe siècle et la pensée nationaliste dominante a été mise en question même à cette époque.

2.3.1 Nationalisme du point de vue moderne

Tout d'abord, Hobsbawm nous présente (1990 : 5) la description classique du terme *nationalisme*. Il explique que la classification a été faite traditionnellement en fonction de quelques critères : langue, territoire, histoire commune et traits culturels communs entre autres. Il reprend la définition de Staline qu'il considère comme la plus célèbre parmi les descriptions de la *nation*.

Une nation est historiquement développée et une communauté stable de langue, de territoire, de vie économique, une construction psychologique qui se manifeste dans la communauté de la culture. » (1912, cité d'après Hobsbawm 1990 : 5 [notre traduction]).

Néanmoins, Hobsbawm constate (1990 : 5-6) que toutes les descriptions objectives de ce genre sont pauvres. En premier lieu, il rappelle que les exceptions à cette règle sont nombreuses : il existe bien des groupes qui remplissent tous ces critères mais qui ne sont pas des nations, et des groupes qui ne remplissent pas cette combinaison de critères mais qui ont un sentiment national fort. En deuxième lieu, Hobsbawm explique que la terminologie nationale, par exemple les critères mentionnés par Staline, se caractérise plutôt comme étant instable et ambiguë. Nous allons voir plus précisément ce qu'il entend par ce jugement.

En premier lieu, Hobsbawm souligne que le contenu du terme *nationalisme* est relativement moderne. Par exemple, comme il l'explique (1990 : 14), *Dictionnaire de la langue espagnole de l'Académie Royale* n'inclut le terme dans son sens moderne qu'en 1884. Dans ce dictionnaire, on mentionne la première fois que la langue nationale « est la langue officielle et littéraire d'un pays, la langue généralement parlée dans ce pays, qui diffère des dialectes et des langues des autres nations » (notre traduction). Quant à la question linguistique en France, Hobsbawm constate (1990 : 21) que l'insistance sur une langue commune y a été bien forte. En revanche, au moment de la Révolution, la connaissance de la langue française ne pouvait pas précéder la nationalité française. La rhétorique révolutionnaire a fortement souligné le petit nombre de locuteurs du français standard ; il est alors clair que la compétence linguistique native ne pouvait pas être le critère fondamental en premier lieu. Hobsbawm pense alors que c'était plutôt la volonté d'acquérir le français, en plus des lois et des autres caractéristiques du peuple français, qui servait de condition pour la citoyenneté complète et ainsi pour la nationalité française. (*ibid.*).

En deuxième lieu, nous discutons du territoire, c'est-à-dire de la taille d'un État. Du point de vue économique, Gustav Cohn (1885, cité d'après Hobsbawm 1990 : 31) présente ses idées sur ce propos, justifiées par l'histoire de la France et celle de l'Angleterre. En premier lieu, il pense que les grands États (*Grosstaaten*) offrent les meilleures conditions pour le fonctionnement de l'économie. Il constate que tous les États modernes vont, éventuellement, prendre la forme d'un grand État. Comme nous l'explique Hobsbawm, la construction d'une nation était vue comme un processus

d'élargissement. Par conséquent, la fusion d'une petite nation avec une plus grande a été considérée comme un phénomène naturel dont les petites ne pouvaient que profiter. (1990 : 31-34). La citation de John Stuart Mill en 1863 illustre bien cette mentalité :

Personne ne peut penser qu'il ne soit pas plus favorable à un Breton ou à un Basque de Navarre d'être [...] un membre de la nationalité française, admis avec termes égaux à tous les privilèges de la citoyenneté française [...] que boudier sur ses propres pierres, une relique demi-sauvage des temps passés, tournant autour de sa petite orbite mentale, sans participation ou intérêt pour les mouvements généraux du monde. La même remarque s'applique au Gallois ou à l'Écossais montagnard comme membres de la nation britannique. (1863, cité d'après Hobsbawm, 1990 : 34 [Notre traduction]).

Sur la base de cette citation, Hobsbawm explique qu'il était évident que quelques petites langues et nations étaient sûres de disparaître. (1990 : 34). Néanmoins, il constate que les jugements de viabilité étaient des questions fluides avec les réponses diverses, par exemple le cas du Tchèque, dont la capacité à former une nation indépendante était discutable à l'époque. (1990 : 34-35). En outre, même si l'existence indépendante de petites nations semblait suicidaire, il n'était pas impossible pour un État-Nation dans son domaine de soutenir les dialectes et les langues mineures, à condition que le statut de l'État-Nation ou celui de la langue nationale ne soient pas mis en doute. Les communautés mineures avec leurs traditions folkloriques montraient la diversité de la nation au niveau macro-national. Hobsbawm souligne alors que l'attitude générale n'était pas hostile envers les cultures mineures qui n'étaient que des victimes du progrès général. (*ibid.*).

Pour conclure, Hobsbawm ne distingue que trois critères valides qui permettaient au peuple d'une taille suffisante de se proclamer comme une nation. (1990 : 37) Le premier critère se compose de l'histoire commune soit une association longue d'un peuple à un État. (Comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, Ernest Renan propose cette même idée à la fin du XIXe siècle.) Le deuxième critère consiste dans l'élite culturelle de longue existence et la langue vernaculaire littéraire et administrative. Le troisième et le dernier critère se fonde sur la capacité prouvée de conquérir. Par exemple, comme Hobsbawm l'explique (1990 : 38 -39), la théorie darwinienne sur le succès évolutif d'une espèce sociale a soutenu l'impérialisme au XIXe siècle. En conséquence, d'une part, nous constatons que l'évolution des peuples vers les nations a été vue comme une phase naturelle dans l'histoire humaine, et d'autre

part, la construction d'une nation se déterminait comme une assimilation de plus petites nations par des plus grandes.

A notre avis, ces critères s'appliquent à la France. En premier lieu, aujourd'hui, il existe une population francophone qui se rattache à l'État. D'autre part, il faut se souvenir que même une population est une construction officielle. Comme nous le savons, la France, tout au long de son histoire, a toujours été déchirée par les guerres, politiques et religieuses et ses frontières ont changé plusieurs fois. C'est l'historiographie qui a choisi quelques événements historiques parmi d'autres et leur donné leur valeur symbolique. Par exemple, le partage de l'empire carolingien et les serments de Strasbourg seront plus tard considérés comme les antécédents de la République et de la langue françaises modernes. A leur époque, ils n'étaient que des événements politiques parmi d'autres. Les liens entre la nation et la langue moderne et ces événements historiques doivent être considérés comme des interprétations historiques nationalistes motivées par la volonté de trouver les racines historiques de l'État et ainsi, de renforcer les justifications de son existence.

Les deux autres critères décrivent bien la France aussi. Comme nous l'avons vu au chapitre 2.2.2. sur le « bon usage », le bon français était celui parler à la Cour. C'est justement cette variété de l'élite politique et culturelle qu'on a commencé de dispenser aux périphéries. Quant au troisième critère, nous pouvons distinguer deux dimensions. D'une part, au niveau internationale, la France a conquis des territoires en Afrique et aussi en Asie du Sud. Cela a marqué le renforcement externe de la nation : on a voulu montrer son pouvoir aux autres nations européennes qui elles aussi, ont appliqué une politique impérialiste. D'autre part, il s'agissait de renforcer la nation aussi au niveau national, par exemple par les moyens de la politique linguistique entre autres. Cela a marqué le remplacement des patois et des variétés dialectales par une variété standard pour fonder une nation uniforme et forte.

2.3.2. Ernest Renan : Qu'est-ce qu'une nation?

Nous venons de voir une interprétation moderne qui nous sert de fond théorique sur ce sujet. Nous passerons ensuite au contexte de Brunot, au XIXe siècle, et présenterons le célèbre discours d'Ernest Renan. Dans ce discours, prononcé en 1882 à la Sorbonne, Ernest Renan discute les différents éléments sur lesquels on a voulu fonder une nation à cette époque. Ces facteurs – ethnicité, religion, langue, géographie et communauté des intérêts – il les rejette tous et propose comme idéal une communauté spirituelle de solidarité et d'humanité qui partage la volonté de vivre ensemble et dont les racines s'appuient d'un côté sur l'histoire commune de la communauté, de l'autre côté sur le présent et sur l'avenir.

Quant à l'ethnicité, la langue et la géographie, Renan constate que ces trois facteurs ne sont pas interdépendants. Il souligne que les frontières de l'Europe, parfois déterminées en fonction des configurations géographiques, ont été changées plusieurs fois en fonction du gouvernement sans que ces éléments aient été pris en compte. Renan souligne ainsi que la formation des frontières a toujours été dépendante de la volonté des hommes. Par conséquent, il n'existe ni de race pure, ni de langue pure, car toutes les deux se sont des résultats de fusions démographiques, formées à partir de migrations plutôt arbitraires.

La religion non plus ne pourrait fonctionner comme base suffisante d'une nation, car la religion est devenue une chose individuelle, et par conséquent, elle n'unit plus de grandes masses de population. La communauté des intérêts se concentre sur le commerce, mais Renan souligne « qu'il y a dans la nationalité un côté de sentiment ; elle est âme et corps à la fois ». Alors la base économique ne suffit pas pour fonder une nation, car elle ne porte que sur le côté matériel.

En conclusion, Renan rattache les nations à leur contexte : la nation n'est qu'un phénomène historique. Il explique que l'existence des nations était nécessaire à l'époque comme garantie de la liberté d'un peuple en face de l'absolutisme mais elle n'a rien d'éternel. Il souligne que la seule base durable d'une nation se compose d'une unité morale, de l'humanité qui est « la plus haute réalité idéale que nous atteignons ». D'une part, cette communauté se partage l'histoire et les mémoires collectives communes,

d'autre part, la volonté de rester ensemble, forma ainsi le fondement spirituel incontestable.

Nous voyons bien que les idées de Renan peuvent être considérées comme remarquables par rapport à l'idéologie son époque. Il se détache de la pensée dominante européenne et contredit l'État-Nation. Cependant, nous considérons qu'il ne faut pas oublier que le nationalisme était un mouvement européen lié au contexte politique de la seconde moitié du XIXe siècle tandis que l'idée même de la communauté de valeurs était née déjà au siècle des Lumières. Nous soulignons que le lien entre État et Nation nié par Renan a été fondé plus tard. La pensée de Renan peut donc être considérée comme un retour à la philosophie des Lumières.

Nous allons voir que les opinions de Brunot diffèrent à bien des égards de celles de son contemporain. Renan souligne l'humanité et les valeurs en commun tandis que Brunot en s'appuyant sur la tradition nationale reproduit dans une grande mesure les valeurs républicaines.

3. L'individu

Nous venons de voir le contexte linguistico-historique et passerons ensuite à l'analyse de la pensée de Ferdinand Brunot. Nous commencerons au niveau de l'*individu* et présenterons d'abord les notions importantes, *dialecte*, *patois* et *langue standard* et étudierons ensuite les opinions de Ferdinand Brunot à propos de ces concepts. En troisième lieu, nous présenterons la théorie de *diglossie* avec l'analyse des idées de Brunot. Nous allons montrer que ses opinions sur la situation linguistique ressemblent de quelque manière aux observations de la théorie moderne.

3.1. Dialecte – patois - langue standard

En premier lieu, nous présenterons les notions importantes utilisées dans ce travail : *dialecte*, *patois* et *langue standard*. En premier lieu, Pierre Knecht (1997 : 120) explique que la notion de *dialecte* réfère à n'importe quelle variété linguistique dont l'emploi est restreint soit par rapport à une autre variété dialectale, soit par rapport à la variété standard, dit *langue*, qui est sociolinguistiquement dominante. Néanmoins, il existe deux critères essentiels : la *référence implicite* à une autre variété linguistique et une certaine *proximité structurale* avec cette autre variété. En conséquence, due à cette référence, une définition indépendante de *dialecte* est impossible. (*ibid.*) Quant aux différences entre *le dialecte* et *la langue standard*, Knecht en distingue cinq qui sont de nature sociolinguistique. Ce sont : la sphère d'emploi, le style, le groupe des locuteurs, la géographie et la portée communicative qui pour le *dialecte* sont plus restreints par rapport à la *langue standard*. Il souligne aussi que le *dialecte* n'a souvent qu'une forme orale. (Knecht 1997 : 120-121).

Selon Knecht, le terme *patois* réfère aux parlers gallo-romans directement issus du latin (1997 : 123). En fait, le *dialecte* a un sens plus générique que *patois* mais l'un et l'autre peuvent être utilisés comme synonymes. Aujourd'hui, le *patois* a une connotation péjorative. De toute façon, le *dialecte* et le *patois* sont tous les deux des systèmes complets et conséquemment, leur infériorité est due aux raisons sociolinguistiques. (1997 : 121 ; 123). Dans ce travail, nous utiliserons les termes *patois* et *dialecte* comme synonymes, car notre travail se concentre sur la relation entre la variété standard et les variétés non standard au niveau général. En conséquence, la

définition spécifique des différents types des variétés non standard ne nous semble pas nécessaire compte tenu la nature du travail.

Ces définitions nous offrent un arrière-plan théorique qui nous sert du point de départ pour une étude historique. Maintenant, nous commencerons l'analyse de la pensée de Ferdinand Brunot et étudierons comment il a vu la situation linguistique du pays à l'époque. Nous allons examiner si ses opinions correspondent à ces définitions modernes. En premier lieu, nous examinerons ses opinions sur la langue standard et, en second lieu, nous analyserons sa pensée sur les dialectes. Notre analyse portera sur les citations tirées de son ouvrage, *L'enseignement de la langue française*.

3.1.1. La langue standard...

Tout d'abord, Ferdinand Brunot constate une grande hétérogénéité linguistique dans son pays. Il explique qu'il existe un bon nombre d'enfants qui entrent à l'école mais ne connaissent pas la langue standard. Les uns parlent les langues régionales ou les patois à la maison, les autres parlent un « français corrompu » influencé par les patois ou par l'argot. (1909 : 56). Les points de départ pour la vie sont très différents pour les jeunes écoliers. Voilà donc le cadre majeur pour l'analyse des opinions de Brunot.

Comme Knecht nous l'a expliqué au chapitre précédent, il existe une *proximité structurale* et une *référence implicite* entre une *langue standard* et un *dialecte*. Nous pouvons remarquer ces critères, *implicité* et *proximité*, par exemple dans le choix des déterminants. Brunot utilise des expressions telles que :

1. Il est de toute nécessité qu'avant d'arriver à l'âge adulte l'essentiel soit fait, que l'enfant sache réellement, en gros au moins, *son français* (1909 : 56),
2. [les enfants] ne connaissent le français que par l'enseignement de l'école. (1909 : 56),
3. [...] les éléments mêmes de l'histoire de notre langue (1909 : 35),
4. [...] ce n'est pas que personne s'avise de soutenir qu'il soit inutile de savoir, et de savoir bien le français (1909 : 2).

Nous constatons que l'usage des déterminants définis, *son*, *le*, *notre*, implique naturellement l'existence des différentes variétés. L'une de ces variétés est choisie, et marquée avec un déterminant défini qui la sépare des autres formes linguistiques. C'est-à-dire que l'usage des pronoms définis marque implicitement un choix exclusif des

variétés linguistiques : soit une variété se caractérise comme « le français » soit non, c'est-à-dire que l'article défini donne à cette variété un statut spécial. Il n'existe pas de niveaux intermédiaires entre ces deux oppositions.

En plus, en raison de cette *proximité structurale* et de cette *référence implicite*, la *définition indépendante* d'un dialecte est impossible. Il marque aussi les *différences stylistiques* comme un critère distinctif entre une *langue standard* et un *dialecte*. Nous pouvons remarquer cette dépendance et la problématique stylistique aux discours sur les variétés non-standard. Par exemple, Brunot explique qu'outre des enfants qui parlent une langue régionale ou un patois,

[...] beaucoup d'enfants parlent français, mais un français corrompu, influencé soit par le patois, soit par l'argot, soit par toutes sortes d'actions diverses. (1909 : 57).

En ce qui concerne la sphère d'emploi du langage correct, Brunot constate qu'

[...] il y a bien peu des milieux où la langue employée soit le pur français (1909 : 60).

A propos des écoliers des basses classes, il explique :

L'enfant du peuple entre en classe – laissons l'argot de côté – avec des habitudes de langage totalement rejetées de la langue correcte (1909 : 61) et La plupart du temps l'enfant prononce mal, parce que son oreille entend mal, il écrit mal ou parle mal, parce qu'il ne sait pas observer. (1909 : 164).

La citation suivante clarifie ce qu'il entend par les formes inacceptables :

[...] mais comment, et sans être puriste, ne pas chercher de défaire les enfants des formules telles que : « Ou's que tu vas ? Avec qui que tu vas à Montsouris ? Faudrait que tu m'emmènerais. Des fois qu' papa me permettrait. T'peux pas ! Si qu'on irait tout de même ? » et cent autres du même acabit. (Brunot 1909 : 61)

Nous pouvons observer que le « français incorrect » inclut par exemple des modifications dans la syntaxe et dans la morphologie.

Nous pouvons constater que Brunot définit les dialectes souvent avec les adjectifs descriptifs qui décrivent les dialectes par rapport à la variété standard. Au sein de cette variété dite « le français », il existe des variétés dont les unes sont meilleures que les autres. Nous pouvons voir que Brunot utilise des adjectifs qui impliquent l'opposition de deux caractères qui s'excluent l'un l'autre : *pur* n'est jamais *corrompu*, *correct* s'oppose à *incorrect*, *mal* exclut *bien*. Ces adjectifs véhiculent de forts jugements de valeur. C'est-à-dire que les dialectes ne sont pas décrits en soi, mais ils dépendent en premier lieu de l'existence de la langue standard qui sert de norme de

référence. Nous constatons qu'il faut d'abord définir *pur* ou *correct* avant de nommer quelque chose *incorrect* ou *corrompu*. Ces adjectifs n'existent jamais seuls, mais toujours en rapport avec leur antonyme.

Brunot considère la capacité d'*observer* comme le point de départ pour construire une meilleure compétence de la variété standard pour toute la population. C'est-à-dire qu'il juge l'individu responsable de l'existence et de la conservation de la langue standard. Cela reflète sa vision sur l'usage langagier en général. Brunot pense que la variété linguistique est choisie rationnellement. Si l'enfant apprend à remarquer et analyser les différences linguistiques, il va automatiquement choisir les formes correctes, c'est-à-dire les formes standard. C'est donc la tâche de l'école d'apprendre aux enfants à examiner les différences langagières pour que la compétence de la variété standard de la population s'améliore en général. Tout ce processus commence donc au niveau de l'individu.

3.1.2. ...versus les dialectes

Comme nous venons de le voir au chapitre 3.1., Pierre Knecht distingue cinq critères qui séparent la *langue standard* des *dialectes*. Ce sont : la *sphère d'emploi*, le *style*, le *groupe des locuteurs*, la *géographie* et la *portée communicative*. En ce qui concerne la *géographie* et le *groupe des locuteurs*, nous pouvons remarquer que la réalité de Brunot ne correspond pas au contenu de ces critères. En premier lieu, en ce qui concerne la description de l'état linguistique de l'époque, Brunot (1909 : 60, 62) explique que les patois se parlent surtout à la campagne. En revanche, le français incorrect, influencé par l'argot, se parle à Paris (*id.*, p. 60). Néanmoins, même si la langue standard sert d'une variété idéale pour toute la population, Brunot admet (voir 3.2.1, page 23) que les régions où on parle la variété standard sont rares. En deuxième lieu, comme nous l'avons vu au chapitre 2, le nombre d'habitants et de régions patoisants est dominant par rapport aux régions dont les habitants ont une connaissance complète de la langue standard. En conséquence, on peut constater que les variétés non-standard sont dominantes quantitativement en ce qui concerne les locuteurs et la zone géographique.

Quant aux critères de *sphère d'emploi* et de *portée communicative*, nous venons de voir des extraits où Brunot décrit que les variétés non standard se parlent à la campagne. Brunot explique (1909 : 56-57) que les différences des conditions sociales influencent la compétence linguistique d'un enfant. En ville, l'enfant a beaucoup plus de possibilités d'accroître son vocabulaire tandis qu'à la campagne, le milieu social reste bien plus restreint, et, en conséquence, les conditions d'un enfant sont beaucoup plus défavorables par rapport à son camarade citadin. Nous pouvons constater qu'il préfère le milieu urbain au milieu rural en raison des conditions linguistiques : à la campagne, l'enfant a moins de possibilités d'apprendre de nouveaux mots qu'en ville. En somme, Brunot voit les dialectes comme une relique rurale dont l'importance reste faible en tant qu'une variété linguistique. Comme Brunot le dit : « [...] c'est un gros et dur travail de débarrasser l'enfant de ceux de ces provincialismes qui sont inacceptables. » (1909 : 62).

Le seul côté positif des patois, selon Brunot (1909 : 122, 183), c'est la possibilité de faire rappeler aux enfants l'histoire de la langue française et de leur raconter comment la nation et la langue ont été unifiées. Bien qu'il critique les règles arbitraires de l'orthographe, il voit qu'il est très important de conserver les règles communes nationales pour que la situation ne devienne pas chaotique :

Est-on disposé à laisser à l'élève la liberté d'orthographier [...] les mots à son gré ? Quel gâchis ! Sans indications précises, sans guide qui leur dise comment distinguer, l'instituteur et l'élève auront à voir par eux-mêmes ce qu'il faut rejeter de l'orthographe actuelle et ce qu'il faut en conserver. Un village fera à sa façon, le village voisin à la sienne. Nous voilà retournés à la barbarie dont il a fallu des siècles d'efforts pour sortir, et qui empêchait les mieux disposés d'employer le français dans leurs écrits. Il faut ignorer les éléments mêmes de l'histoire de notre langue pour émettre de semblables propositions. (Brunot 1909 : 35).

Brunot associe les patois avec la campagne tandis que le français standard se parle en villes. Il estime que les patois sont les reliques historiques qui n'ont plus de place dans le monde moderne. Cette attitude illustre bien l'opinion générale de son époque dont nous avons discuté dans le chapitre 2 : les dialectes et les patois font partie du monde rural tandis qu'une nation moderne et urbaine n'a besoin que l'une langue nationale forte.

3.2. Diglossie : définition traditionnelle

Dans ce chapitre, nous allons présenter la théorie de la *diglossie*. Nous commencerons avec la description classique établie par Charles Ferguson en 1959, ce qui nous offre un cadre théorique pour l'analyse de Ferdinand Brunot. Ensuite, nous allons montrer avec les citations tirées de son ouvrage que la description qu'il établit sur la situation linguistique ressemble à la définition de la *diglossie* que nous établissons ici.

Fasold présente (1984 : 34) les idées principales de la théorie originale établie par Charles Ferguson. En premier lieu, Ferguson a remarqué qu'au sein d'une communauté linguistique, les différentes variétés sont utilisées systématiquement dans les situations communicatives différentes. Il appelle ce phénomène *diglossie*.

Ces deux variétés se trouvent dans un état inégal : l'une est plus appréciée, appelée variété haute, ou « variété H » et l'autre est moins appréciée, c'est-à-dire variété basse, « variété B ». Ces variétés sont utilisées dans les situations différentes. La variété H s'utilise par exemple dans les sermons religieux, les discours politiques, les discours universitaires et la poésie. En revanche, la variété B s'emploie dans les discours familiers et dans la littérature folklorique. (Ferguson 1972, cité d'après Fasold 1984 : 35).

En conséquence de la variation fonctionnelle, la relation entre les deux variétés est déterminée par plusieurs caractéristiques. Ferguson en distingue huit (1972, cité d'après Fasold 1984 : 36-38) que nous divisons en deux catégories. D'abord, nous traitons les facteurs extralinguistiques, ensuite les différences linguistiques.

Tout d'abord, les attitudes des locuteurs de ces deux variétés donnent à la variété H plus de *prestige* : elle est considérée comme plus élégante et plus logique que la variété B. La variété H est également le médiateur d'un *héritage littéraire*, car toute la littérature est écrite en variété H. Le troisième aspect inclut les différences dans l'*acquisition* des variétés. Comme la variété B est utilisée dans les discours quotidiens, elle est *acquise* de manière inconsciente. En revanche, la variété H est normalement apprise à l'école par l'enseignement formel. Il faut noter que les élèves qui quittent l'école tôt, n'apprennent pas forcément la variété H du tout. Il est possible qu'un individu ne parle jamais la variété H aussi couramment que la variété B. La quatrième différence est celle de la *standardisation*. Il est normal que la forme de la variété H soit

codifiée dans les dictionnaires et dans les grammaires tandis que les recherches sur la variété B peuvent être rares.

Ferguson (1972, cité d'après Fasold 1984 : 37-38) trouve des différences aussi au niveau linguistique. Les variétés se distinguent aussi au niveau de la *grammaire*. La grammaire de la variété H est normalement considérée comme plus complexe que celle de la variété B. Quant au *lexique*, les deux variétés partagent la plupart du vocabulaire. Néanmoins, il se trouve un vocabulaire qui n'existe que dans l'une des variétés. Par exemple, les notions techniques n'existent qu'en variété H tandis que les termes de la vie quotidiennes ne se trouvent souvent qu'au vocabulaire de la variété B. La septième différence est la *phonologie*. C'est-à-dire que les systèmes phonologiques de ces deux variétés diffèrent de manière notable.

La huitième différence caractérise les deux catégories ; c'est la *stabilité* de la situation diglossique (Fishman 1972 : 37). C'est-à-dire que les différences existent systématiquement depuis longtemps. Comme le dit Ferguson (1972, cité d'après Fasold 1984 : 37), il existe des cas où l'instabilité diglossique remonte à des siècles.

3.2.1. Choix en fonction de la situation

Nous venons de voir le contenu de la diglossie dans son sens moderne et allons passer à l'époque de Ferdinand Brunot. Nous allons montrer que les observations de Brunot correspondent aux descriptions modernes de *diglossie* établis 70 ans après l'époque de Brunot. Nous analyserons les opinions de Brunot à partir de huit traits qui permettent de définir la *diglossie*.

La diglossie décrit l'état de coexistence des deux langues différentes où la variété est choisie en fonction de la situation. La variété H s'utilise dans les discours religieux et académiques, la poésie et les discours politiques tandis que la variété B s'emploie dans les discours familiers et la littérature folklorique. Néanmoins, il faut se souvenir que ce choix n'est pas à la portée de tous les locuteurs. Uniquement ceux qui maîtrisent toutes les deux variétés peuvent choisir celle qui convient le mieux à la situation. Les autres sont obligés d'utiliser la seule variété qu'il possèdent.

A côté des mots ignorés, restent encore dans l'ombre, [...] une foule d'autres termes, connus par à peu près, dont on entrevoit tout au plus la signification. Ils abondent dans le journal que lit un homme du peuple, de sorte que, bien souvent, les idées, politiques ou autres, ne sont perçues par lui qu'en gros. (Brunot 1909: 74-75).

[...] lorsqu'ils veulent parcourir un journal, ils n'en comprennent pas complètement le sens, et écorchent la moitié des mots. (Brunot 1909: 28).

Dans ces deux extraits, Brunot affirme qu'« un homme du peuple » a des difficultés de lire un journal. Il ne comprend pas le vocabulaire et la terminologie utilisés dans les journaux alors il n'arrive pas à comprendre le sens des articles. Brunot constate aussi que cette incapacité de comprendre les textes journalistiques exclut ces gens des discours politiques.

3.2.2. Prestige

Selon la description de Ferguson, la variété H porte plus de valeur que la variété B. Nous pouvons voir cette attitude dans le texte de Brunot.

Il y a de grandes chances pour bien des formes et des tours qu'on veut laisser à la porte entrent dans la maison. [...] Pendant qu'on s'attarde à de si insignifiants détails, les barbares sont à nos portes ; l'argot, cent jargons des métiers ou des sports, des façons de parler populacières s'implantent et se généralisent. (Brunot 1909 : 126-127).

Dans cette citation, nous pouvons remarquer la même opinion dont nous avons vu de nombreux exemples dans les chapitres précédents. La langue standard est considérée comme la variété la plus appréciée alors que les autres variétés, dont Brunot mentionne l'argot, les jargons et le français populaire dans cet extrait, sont méprisées. Brunot les appelle « barbares » ce qui, à notre avis, illustre une attitude assez négative vis-à-vis de ces variétés non standard. Brunot continue avec une citation un peu plus longue :

Voilà les vices [les occurrences langagières considérées comme barbares] dont il faut garder nos écoliers et notre français, si nous voulons que ce français reste lui-même. Montrer clairement le tort qu'on lui fait et qu'on se fait soi-même en parlant mal, donner un enseignement qui inspire un respect conscient pour la langue dépositaire de tant de pensées géniales, et qui est notre propriété collective : voilà, je crois, des moyens qui valent mieux pour arriver à la préserver de la décadence que la menace de la fêrule, et l'usage d'une autorité, absolue en théorie, mais dont la toute-puissance est, en fait, à peu près discréditée et usée. (Brunot 1909 : 127).

Voilà la même idéologie d'un autre point de vue. Nous pouvons voir que Brunot rattache la langue standard, « le français », fortement à la nationalité. La langue n'est pas donc uniquement un système linguistique pratique qui nous permet de communiquer

le plus efficacement, mais quelque chose de beaucoup plus vaste. La langue est considérée comme une valeur absolue qui doit être conservée à cause de sa nature comme un véhiculaire de l'héritage national. Brunot souligne le besoin d'améliorer la compétence linguistique des jeunes élèves ce qui implique que la perfection de la compétence linguistique d'une population commence au niveau d'un individu. Il regarde l'individu comme la plus petite composante d'une société. La responsabilité du bon fonctionnement de la communauté, ce qui inclut par exemple la conservation des valeurs communes, se base donc sur l'individu.

3.2.3. Héritage littéraire

Ferguson a fait remarquer que toute la littérature appréciée s'écrit en la variété H. Brunot souligne l'importance de la rédaction et de la lecture: « Puisqu'il s'agit d'apprendre à comprendre et à s'exprimer, *les deux études qui seront mises au sommet seront la lecture et la rédaction* » (Brunot 1909 : 63). Comme nous l'avons expliqué, Brunot veut qu'un élève apprenne à l'école « son français ». Pour compléter cette tâche, il propose que la rédaction et la lecture soient choisies comme les méthodes pédagogiques. L'insistance d'étudier les textes implique que « le vrai français » existe dans la langue littéraire.

En outre, il propose de choisir (1909 : 66-70) la littérature en faisant attention à la façon dont les textes sont sélectionnés en vue de l'enseignement. Il ajoute que la langue utilisée dans les ouvrages écrites à l'époque classique est parfois vieillie et trop compliquée pour les enfants tandis que les modernes, tels que Victor Hugo, donnent aux mots des sens très spéciaux et, en conséquence, leur langage non plus ne correspond pas au langage quotidien.

3.2.4. Acquisition

En ce qui concerne l'acquisition des variétés H et B selon Ferguson, la variété B est acquise de manière inconsciente à la maison alors que la variété H est apprise à l'école par l'enseignement formel.

[...] sur certains points, la langue écrite et la langue parlée se correspondent, très souvent la correspondance n'existe pas. La langue française, considérée dans son ensemble, est en effet composée : 1. d'éléments communs à la langue écrite et à la langue parlée, que la pratique enseigne à l'écolier ; 2. d'éléments, vivants aussi sans doute, si l'on veut, puisqu'on en use dans la langue écrite, mais que la langue parlée ne connaît pas, et qui sont pour l'enfant comme une langue étrangère. (Brunot 1909 : 59).

Dans cet extrait, Brunot parle des différences entre la langue écrite et la langue parlée. Il constate que l'enfant connaît la forme orale mais la langue écrite lui apparaît comme une langue étrangère.

L'enfant arrive d'ordinaire en classe joyeux et plein d'entrain : il ne demande pas mieux que d'apprendre à lire ; mais ce qui serait si facile avec une orthographe raisonnable devient un casse-tête, grâce aux incohérences de l'orthographe académique. (Brunot 1909 : 26).

Sauf d'heureuses exceptions, les enfants, lorsqu'ils quittent l'école primaire, n'en ont pas encore fini avec ces difficultés matérielles de lecture : elles ne leur permettent pas d'avoir la liberté d'esprit nécessaire pour s'appliquer tout entiers aux idées que renferme le texte, pour y goûter un plaisir sans peine : ils *déchiffrent*, ils ne *lisent* pas, à proprement parler. (Brunot 1909 : 28).

Dans ces deux citations, Brunot décrit comment se passent les années de scolarité d'un enfant. Il entre à l'école tout passionné et prêt à apprendre la lecture mais finalement, il n'apprend que des règles mécaniques et n'est pas capable de bien comprendre ce qu'il lit.

3.2.5. Standardisation et grammaire

Ferguson constate que la variété H est normalement codifiée dans les dictionnaires et les grammaires tandis que la variété B n'est généralement codifiée nulle part. La grammaire de la variété H est également considérée comme plus complexe que celle de la variété B.

Sans rien innover quant aux règles de l'usage, qu'ils acceptaient docilement de Vaugelas, les deux auteurs [Noël et Chapsal] prétendirent justifier ces règles par les considérations logiques. Art de penser, art de parler, ces deux choses furent associées étroitement, comme les deux faces d'une étude commune ! Grammaire et Logique furent définitivement proclamées sœurs ! (Brunot 1909 : 39)

Par les ravages que la Grammaire générale avait faits sur ce grand esprit, on peut juger de ce que fut son influence sur les simples metteurs en œuvre, par exemple sur MM. Noël et Chapsal (1824), les auteurs d'une Grammaire à peu près universellement adoptée pendant un demi-siècle, et qui a été, en fait de langue française, la Bible de plusieurs générations. Dans leur préface, les auteurs annoncent hautement leur intention de ramener les principes de la grammaire française à ceux de la grammaire générale.

[...] Dans un ouvrage de format modeste, [...] ils ont introduit toutes les théories alors courantes, toutes les fantaisies d'analyse auxquelles ces théories conduisent [...]. (Brunot 1909 : 43)

Dans ces deux exemples Brunot mentionne plusieurs œuvres remarquables de la langue française et utilisées dans l'enseignement toujours à son époque. Ce sont *Remarques sur la langue française* écrit par Vaugelas en 1647, *La Nouvelle Grammaire Française avec exercices* par Charles-Pierre Chapsal et François Noël en 1823 et la *Grammaire générale* de Port Royal. Ce sont des ouvrages qui selon l'opinion officielle, contenaient le mieux l'essence de la langue française et qui étaient utilisés dans l'enseignement.

Or, toutes les études modernes de linguistique positive et scientifique ont détruit pour toujours les explications fondées sur la logique. La langue est un fait social ; comme tous les phénomènes sociaux, elle est le produit du passé. On peut se borner à en connaître l'état présent par l'usage quotidien. Si l'on veut savoir pourquoi elle est ce qu'elle est, c'est au passé qu'il faut en demander l'explication. On y voit que les transformations spontanées, [...] ont eu une influence incomparablement plus forte que le raisonnement et la réflexion dans la constitution de notre langue. (Brunot 1909 : 51).

Brunot critique fortement l'utilisation de ces ouvrages. Il pense que le concept de la langue comme un système logique devrait être abandonné. Il constate que la langue est essentiellement un fait social dont les racines sont au passé et qui peut être étudié en examinant le présent.

Nous constatons que cette opinion a quelque chose de très moderne : Brunot abandonne la pensée officielle qui se fonde, comme nous l'avons vu, sur les idées de XVIII^e siècle et de la logique. En revanche, il adopte le point de vue social qui met accent sur la pratique au lieu de la théorie. L'idéal du langage ne se trouve plus dans les ouvrages théoriques mais dans le social où il se manifeste dans les discours et dans la communication. Brunot semble contradictoire : d'une part, il insiste pour étudier les textes afin de trouver le meilleur français et pour perfectionner le langage des enfants, d'autre part, il souligne le social comme la source d'un bon langage.

3.2.6. Lexique

Quant au lexique, Ferguson explique qu'il existe un vocabulaire qui ne se trouve que dans l'une de ces variétés. Nous avons déjà vu que Brunot évoque les difficultés qu'un « homme du peuple » rencontre en essayant de parcourir un journal. Comme il ne comprend pas le vocabulaire utilisé dans les journaux, il n'arrive pas à les comprendre.

En revanche, à propos des vocabulaires particuliers il constate que :

Le programme [le programme scolaire] comprendra d'abord ce qu'il n'est permis à personne d'ignorer des termes courants de la vie. Si le maître peut, il donnera une attention particulière à ceux qui seront les plus nécessaires à l'enfant dans la carrière où il va entrer : si l'enfant est agriculteur et terrien, il n'est pas indiqué d'insister sur le vocabulaire maritime. (Brunot 1909 : 76)

Il faudra plus d'intelligence encore au maître pour déterminer avec quels termes il convient de familiariser l'enfant, parmi ceux qui ne seront jamais de son entourage, mais qui précisément lui font connaître des choses auprès desquelles il ne vit pas, et qu'il faut qu'il connaisse, choses du passé, quelquefois, du présent, le plus souvent. (Brunot 1909 : 77).

Au chapitre précédent, nous avons discuté de la grammaire et expliqué que Brunot met l'accent sur les pratiques sociales. Nous pensons qu'il veut souligner le même concept dans l'enseignement du lexique : il constate qu'« On devra, tout comme pour une langue étrangère, commencer l'étude du vocabulaire par les noms des objets qui sont à la portée de l'enfant, sous sa main, dans son usage » (Brunot 1909 : 81). Il faut alors noter le contexte social d'un enfant et commencer avec les notions quotidiennes dont l'enfant connaît déjà le signifié. Même s'il propose d'enseigner à l'enfant aussi un vocabulaire qui lui sera le plus nécessaire, par exemple le lexique terrien à la campagne, il souligne qu'il trouve toutefois des termes abstraits que l'enfant doit connaître bien qu'ils ne soient pas à sa portée.

3.2.7. Phonologie

Nous venons de voir que les variétés H et B ont bien un système phonologique différent. A propos de la prononciation, Brunot explique que les erreurs dans la prononciation sont dues au manque d'esprit d'observation (chapitre 3.2.1, p. 23). L'usage de l'adjectif *mal* implique qu'il voit des différences dans la prononciation. C'est-à-dire qu'il existe des gens qui prononcent bien et dont la prononciation sert de modèle à ces enfants dont la prononciation ne correspond pas à ce modèle idéal. Il est d'avis que la compréhension

et la production sont interdépendantes. Il présuppose que l'usage langagier est déterminé rationnellement : Si un enfant, muni d'un esprit d'observation, apprend la forme « correcte », il va automatiquement l'utiliser dans toutes les situations. Voici la raison pour laquelle Brunot a écrit son œuvre. Il propose des méthodes d'enseignement qui justement, cèdent au développement de cet esprit curieux et, en conséquence, à l'amélioration de la compétence et de l'éducation de la population.

L'exemple ci-dessous clarifie ce qu'il entend par la prononciation incorrecte :

L'usage général déforme sur bien des points la prononciation correcte. Regardons les seules formes du démonstratif : *Cet* est le plus souvent prononcé, *st'*, *ste* : *st' homme*, *ste femme*. Le pronom n'est plus « *celui-ci* » mais *çui-ci*, ni « *cela* » mais *ça*. On dit souvent *ceus'* et non *ceux*. (Brunot 1909 : 61)

La prononciation non standard se caractérise, par exemple, par le raccourcissement des démonstratifs pour faciliter et accélérer la prononciation. La prononciation non standard laisse tomber le « e » du démonstratif *cet* ce qui Brunot considère inacceptable. Selon Brunot, c'est donc l'écrit qui détermine la bonne prononciation. Cette idée repose sur le classement traditionnel *bon usage/mauvais usage*, présenté au chapitre 2.2.3, qui souligne l'écrit en tant que la forme idéale de la langue.

3.2.8. Stabilité

Le critère final est la *stabilité* de la situation diglossique. C'est-à-dire, comme nous l'avons vu, que l'instabilité linguistique date depuis longtemps. A propos de la coexistence des différentes variétés, Brunot constate que l'unification du français standard a été un processus long et dur (voir 3.2.2., p. 29). Nous avons aussi vu, au chapitre 2, que l'idéal monolingue s'est renforcé au XVIIIe siècle et s'est fortifié par exemple par les enquêtes de l'abbé Grégoire en 1794. Ces enquêtes montrent que le français standard ne se parle que dans la région de l'Île-de-France et le nombre de locuteurs qui ont une connaissance complète de la langue standard est de 11,5% tandis que 46% ont une connaissance limitée ou nulle. Nous n'allons pas entrer dans l'histoire de la diglossie française. Ces informations nous laissent supposer que la distribution inégale des différentes variétés linguistiques de l'époque existent de manière stable depuis assez longtemps, depuis le XVIIIe siècle au moins. Ce sont les lois Jules Ferry qui ont marqué la fin de cette instabilité en étendant la portée de la variété standard finalement à toutes les parties de l'Hexagone.

3.3. Diglossie et bilinguisme

Passons au concept de diglossie établi par Joshua Fishman. Il part du concept classique de Ferguson, mais il étend et approfondit sa portée et étudie surtout le lien entre la *diglossie* et le *bilinguisme*. Dans ce chapitre, nous allons approfondir son idée sur cette notion.

Selon Fishman (1972, cité d'après Fasold 1984 : 40), il faut bien distinguer la *diglossie* et le *bilinguisme*. Fishman décrit le *bilinguisme* comme la capacité d'un individu de s'exprimer en deux langues tandis que la *diglossie* réfère au phénomène où le choix d'une langue est déterminé en fonction de la situation. Dans le cas de la *diglossie*, les deux variétés ont bien une fonction communicative différente.

La deuxième différence concerne les variétés en question. Selon Fasold (1984 : 40), Ferguson a mis l'accent sur la présence de deux langues uniquement tandis que Fishman étend la portée de la notion aux situations plurilingues où plusieurs codes linguistiques coexistent. Ferguson a également lié la notion aux situations dans lesquelles les deux variétés sont une langue vernaculaire et une langue classique, mais Fishman (1972, cité d'après Fasold 1984 : 40) constate que les variétés en question peuvent être de n'importe quel type, par exemple des registres ou des dialectes différents.

Pour Ferguson, le critère principal de la *diglossie* est justement la distribution des deux codes en fonction de la situation. En revanche, Fishman souligne l'importance de séparer le *bilinguisme individuel* de la *diglossie*.

Quant au rapport entre le *bilinguisme* et la *diglossie*, Fishman distingue quatre situations différentes que nous pouvons observer à l'aide de la figure 1.

DIGLOSSIE			
		+	-
BILINGUISME	+	Diglossie avec bilinguisme	Bilinguisme sans diglossie
	-	Diglossie sans bilinguisme	Ni de diglossie, ni de bilinguisme

Figure 1. Les occurrences du bilinguisme et de la diglossie. (Fishman 1972, cité d'après Fasold 1984 : 41).

Nous pouvons ainsi distinguer quatre situations différentes. En premier lieu, il existe des situations où la *diglossie* et le *bilinguisme* coexistent. Comme nous l'explique Fishman (1972, cité d'après Fasold 1984 : 41), ce sont des communautés linguistiques dont les membres maîtrisent les deux variétés H et B, et la distribution de ces variétés est diglossique. En revanche, les communautés où se trouve la *diglossie* sans *bilinguisme* se caractérisent, par exemple, par une forte distinction démographique. Alors la classe supérieure parle une langue utilisée dans l'administration et dans les autres fonctions de la variété H alors que les classes inférieures ne la maîtrisent pas du tout. Selon Fishman (*ibid.*), ces types de communautés ne peuvent pas être considérés comme des communautés linguistiques, car il n'y a pas d'interaction entre les deux groupes.

Les situations où existe le *bilinguisme* sans *diglossie* sont des sociétés dont le nombre des locuteurs bilingues est large. Ils peuvent utiliser n'importe quelle langue dans n'importe quelle situation. Le choix est fait en fonction de l'individu et non pas en fonction de la situation. Le dernier cas, où il n'y a ni *bilinguisme* ni *diglossie* est rare et il est difficile d'en trouver un exemple. En principe, cela correspondrait à une société mineure égalitaire et isolée où il n'existerait pas de rôles différents nécessitant une variation stylistique. (*ibid.*)

Quant à Brunot, nous pouvons bien constater à partir des extraits vus dans le chapitre précédent que ses observations correspondent à cette définition. La langue standard, utilisée à l'école et dans les journaux, se caractérise comme étant une langue

étrangère pour un enfant qui entre l'école ou pour un « homme du peuple » qui voudrait lire un journal.

Un autre jour, le vocabulaire me fournira une leçon précise d'histoire. Un mot de patois, lâché par l'élève, me permettra de lui rappeler le morcellement de l'ancienne France, qui a survécu dans les patois, et de lui faire comprendre ce qu'a été l'œuvre d'unification de la nation, qui l'a faite, où elle en est. (Brunot 1909 : 183).

Cette citation soutient les concepts que nous avons établis : Brunot utilise le verbe *lâcher* qui souligne que la langue non standard n'est pas acceptée dans le monde scolaire. Nous pouvons constater que ces variétés ont donc bien une sphère d'emploi différente ce qui compose un critère distinctif de la *diglossie*. Les patois se parlent à la maison et dans les situations quotidiennes tandis que le cadre scolaire exige l'usage de la variété standard.

Nous pensons que la réalité de Brunot pourrait correspondre en gros à la description de la situation où existe la diglossie sans le bilinguisme, établie par Fishman. Dans une telle situation, la classe supérieure parle la variété la plus appréciée tandis que les basses classes ne la maîtrisent pas du tout ce qui peut être expliqué par une forte distinction démographique. Comme nous l'avons vu de nombreuses fois, Brunot explique que la langue standard semble à un « enfant du peuple » comme une langue étrangère. Egalement, les cartes présentées au chapitre 2 montrent que les zones où l'on parle la langue standard se trouvent autour de l'Île-de-France tandis que les zones patoisantes se trouvent aux frontières de l'Hexagone. On peut constater donc que ces deux variétés se sont trouvées dans les zones géographiques très différentes. Comme nous l'avons expliqué au chapitre 2, la communication au sein du pays restait encore faible, ce qui nous laisse croire que la population urbaine francophone avait peu de contact avec la population rurale patoisante. C'est-à-dire que la population était fortement divisée en deux groupes différents ce qui a influencé leur compétence linguistique et, ainsi, leur statut dans la société.

4. Identité collective

Dans ce chapitre, nous examinerons la construction de l'identité collective et le rôle de la langue dans ce processus. En premier lieu, nous examinerons les opinions de Jean-Marie Klinkenberg et présenterons les opinions de Ferdinand Brunot sur cette même thématique. Ensuite, nous étudierons la théorie sur le *déficit linguistique* par Basil Bernstein et présenterons aussi la critique adressée contre sa pensée. De la même manière, nous examinerons la pensée de Ferdinand Brunot qui illustre les idées de la théorie moderne de Bernstein.

4.1. Langue et identité

Klinkenberg (2001 : 22) explique que la langue nous donne les moyens pour établir une société et pour y survivre. La langue nous classe : les actes langagiers sont des signes de nous-mêmes et ils jouent un grand rôle dans la construction de l'identité collective.

Pierre Bourdieu (1982, cité d'après Klinkenberg 2001 : 22) classe les constituants de l'identité collective en deux catégories : Les traits objectifs physiques de l'habitus sont objets des *représentations mentales*. C'est-à-dire que les traits physiques sont objets de perception ou d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance. Ce sont les traits où on investit des intérêts et des présupposés. Nous constatons que ce groupe comprend, par exemple, des traits tels que la couleur de peau, la taille de la personne ou la religion. Ensuite, Bourdieu propose que les *représentations objectives* incluent des choses (telles que drapeaux ou d'autres insignes de l'État) et des actes avec lesquels on essaie d'influencer les *représentations mentales* que les autres peuvent former de ces caractéristiques ou de leurs porteurs. Il s'agit alors des stratégies de manipulation symbolique qui visent à déterminer des représentations mentales. (*ibid.*) Les *représentations mentales* sont des impressions de première main alors que les *représentations objectives* se composent des faits avec lesquels on cherche à changer les premières appréciations. Les *représentations objectives* peuvent se composer par exemple de discours politiques, de signes ou de n'importe quel acte de ce genre avec lesquels on veut influencer.

Klinkenberg souligne (2001 : 22) la *doublefonction* de ces représentations: elles servent à nous inclure dans un groupe mais simultanément, elles nous séparent d'un

autre. La langue et les usages langagiers servent à nous identifier par rapport au *groupe accueillant* et par rapport au *groupe rejetant*. D'abord, la première fonction implique l'inclusion d'un individu dans un groupe, par exemple inclure un locuteur d'une langue dans cette collectivité linguistique et culturelle. La langue sert de moyen d'accès aux valeurs et aux traditions que la langue et la culture véhiculent. De la même manière, la deuxième fonction veut que cette identification cède bien aux conséquences dans nos relations sociales. L'identification avec un groupe nous sépare des autres groupes ; elle implique une exclusion tacite des autres groupes de références possibles.

Klinkenberg avance que la langue est un « symbole secondaire, reflétant, relayant ou signifiant d'autres problématiques » (2001 : 22). Il constate que la langue est liée à la société : elle montre les conflits idéologiques ou économiques et permet à ces groupes d'orienter leur action. Comme la langue sert de moyen de communication, elle est un instrument dans la construction de notre société et nous permet de nous y insérer. En conséquence, la haute valeur émotionnelle de la langue n'est pas étonnante. (2001 : 22 – 23).

Du point de vue écolinguistique, les groupes *accueillant* et *rejetant* peuvent inclure différents niveaux de la communauté. Les individus se regroupent en familles, en villages, en villes et finalement, en citoyens d'une nation. A chaque niveau, les représentations objectales et mentales nous classent dans ces catégories. Ces distinctions en subdivisions sont une forme d'un *écosystème* de s'organiser naturellement. Les subdivisions sont constamment en contact dynamique entre elles. Quant à Brunot, il veut modifier cette organisation avec ses thèses proposées dans son ouvrage. Son oeuvre est un stimulus dont il veut voir les effets. Il voudrait laisser les petites communautés régionales au passé et les remplacer par une nation unilingue.

En ce qui concerne Brunot et l'idée de *doublefonction* de la langue qui détermine notre position par rapport au *groupe accueillant* et au *groupe rejetant*, nous pouvons voir que le texte de Brunot illustre ces idées. Brunot exprime (1909 : 55) que pour être un membre souverain de la société, pour être un citoyen, il faut maîtriser la langue standard :

Un homme n'est vraiment un citoyen, il ne peut prendre part véritablement à la vie commune, politique ou économique, sans posséder sa langue nationale ; il n'est même, à proprement parler, un homme, qu'à ce prix, et du jour où lui ont ouverts les trésors de vérité et de beauté accumulés par les penseurs, les poètes, les écrivains de sa race. (1909 : 55).

Nous pouvons considérer que Brunot souligne le rôle de la langue dans la construction de la société. Il considère la langue standard comme un facteur distinctif qui divise les gens en deux groupes. En premier lieu, il existe ceux qui maîtrisent la langue standard. Ce sont des citoyens actifs qui, grâce à leur connaissance linguistique, ont la possibilité de se cultiver et d'avancer dans la société. En deuxième lieu, il existe des gens qui ne maîtrisent pas la variété standard et sont, en conséquence, exclus de la civilisation. Sans la compétence linguistique suffisante, ils ne peuvent pas participer à la vie politique ou économique. Ils ne peuvent pas accéder à la littérature appréciée et sont, de toutes les façons, exclus de la civilisation et de la société moderne. Cette citation illustre bien l'idée de *doublefonction*. La connaissance de la langue standard inclut ceux qui la maîtrisent et leur offre les moyens de se cultiver. En revanche, simultanément, cette inclusion marque l'exclusion de ceux qui n'en ont pas la connaissance suffisante. Ce sont les gens qui sont exclus de la culture et de la politique, car ils n'ont pas d'outils linguistiques pour y survivre.

Klinkenberg explique que la langue reflète ou véhicule d'autres problématiques de la société. Nous pensons que la citation ci-dessus illustre bien cette idée. Pour donner un autre exemple, Brunot trouve (voir chapitre 3.3.4., p. 35), que les mots dialectaux lâchés par l'élève, permettent de lui rappeler la longue et dure histoire de l'unification de la nation française. Il se plaint également (voir chapitre 3.3.2.1., p. 27) qu'« un homme du peuple » n'arrive pas à lire un journal, car il ne maîtrise pas le langage journalistique. Nous pouvons donc en conclure que les dialectes ne sont pas un moyen de communication différent de la langue standard mais qu'ils reflètent la problématique linguistique du pays en général.

Au chapitre précédent, nous avons expliqué que, selon Brunot, l'amélioration de la capacité linguistique du peuple commence au niveau de l'individu. Néanmoins, Brunot ne s'inquiète pas en soi de la capacité de lire d'un paysan. En revanche, nous pouvons remarquer le grand souci de Brunot pour la langue standard et pour tout ce qu'elle représente, c'est-à-dire la culture et la civilisation françaises. Bien qu'il admette les problèmes d'un individu dus à sa capacité linguistique insuffisante, ce n'est donc pas

l'individu qui se trouve au centre d'intérêt de Brunot. La base culturelle de la nation l'inquiète, ce qui veut dire que l'individu ne l'intéresse qu'indirectement, en tant que le moindre composant d'une communauté plus large.

En fait, après de nombreux exemples mentionnés dans ces deux chapitres, nous pouvons constater que tout ouvrage de Brunot porte sur cette problématique de l'inclusion/l'exclusion. Il voit bien l'instabilité linguistique du pays. Son ouvrage commence, comme nous l'avons expliqué au chapitre 3, par une description du monde scolaire. Les jeunes enfants entrent à l'école sans une connaissance de la langue standard. Dans les pires cas, ils la quittent aussi sans la connaître mieux. Exclut au début, exclus à la fin. Ce que Brunot veut, c'est justement modifier l'enseignement pour que cette distinction disparaisse. Il veut que tout le monde connaisse la variété standard. En plus de la capacité linguistique, les enfants sont aussi inclus dans les valeurs et dans la vie que la langue standard représente, c'est-à-dire la vie moderne et cultivée.

4.2. Variation linguistique et relations humaines

Klinkenberg poursuit (2001 : 23-24) avec l'idée de l'essence de la langue dans la société. Il propose trois thèses. La première thèse veut dire que la langue puisse se caractériser comme un *organisme déséquilibré*. Il explique que l'élasticité interne, la variation au sein de la langue, offre aux locuteurs un espace libre qui permet à l'utilisateur de choisir entre un grand ensemble de variétés. Néanmoins, simultanément, cette liberté peut céder à la situation déséquilibrée où aucun locuteur ne peut avoir une possession tranquille de la langue (2001 : 23). Cette réflexion souligne les mêmes aspects que les idées écolinguistiques. Les variétés linguistiques sont en contact dynamique et s'influencent l'une l'autre constamment.

La langue comprend une *doublefonction* de la séparation et de l'identification : la langue permet à un individu de s'identifier à un groupe et simultanément, de s'exclure d'un autre groupe. Ainsi, la langue reflète les tensions qui existent dans la société. Klinkenberg souligne (2001 : 24) que c'est toujours l'acte de l'énonciation où se montrent ces relations humaines. Ces sont les énonciations qui mettent les locuteurs en contact mais peuvent également créer de la distance entre les locuteurs. En conséquence, l'énonciation est toujours le lieu de la coopération et du conflit à la fois. Klinkenberg rejette ainsi l'idée du langage comme un consensus mutuel simple, mais

souligne le côté désordonné du langage : l'acte de l'énonciation met les interlocuteurs en contact, mais en même temps, il les sépare, car la tension au sein d'une langue, évoquée par les conflits dans la société, semble inévitable.

Klinkenberg avance (2001 : 24-26) une deuxième thèse. Il dit que les locuteurs précèdent la langue. Les langues n'existent pas en soi mais, ce sont toujours les locuteurs qui les rendent vivantes. En conséquence, il constate que les langues ne varient pas uniquement dans le temps et dans l'espace mais aussi en fonction de facteurs sociaux. Comme la langue doit remplir différentes fonctions et à cause des milieux sociaux différents, Klinkenberg voit que la variation linguistique est inévitable.

En ce qui concerne le terme *variété*, Klinkenberg constate (2001 : 26) qu'on ne peut pas séparer la *diversification interne* d'une langue, c'est-à-dire l'ensemble des choix linguistiques au sein d'une langue, de la *diversification linguistique externe*, de l'ensemble des langues différentes dans la société concernée. Il veut dire qu'il s'agit du même phénomène. Par exemple, dans un contexte, le passage d'un registre à un autre peut s'effectuer au sein de la même langue, alors dans le cadre de la diversification interne. En revanche, dans un autre environnement, le même changement de registre implique le changement de langue, il s'agit alors de diversification externe. L'analyse des pratiques linguistiques doit donc se faire à partir de l'environnement social et non pas à travers les langues elles-mêmes.

Passons à sa troisième thèse. Klinkenberg signale (2001 : 27) que ce ne sont pas les langues qui se dominant ou se soumettent l'une à l'autre mais les groupes des locuteurs des langues en question. Ces groupes ont fondé leur identité sur une langue et les relations entre ces groupes déterminent s'il y a tension entre les langues ou pas.

Klinkenberg conclut (2001 : 27) que la langue est un mécanisme où se cristallise le mieux le *moi collectif*. C'est-à-dire que la langue permet d'abord à l'individu de construire une identité et une réalité, et finalement, elle permet l'insertion de ce *moi* dans la réalité. Par ce terme il veut accentuer le pouvoir de la langue dans la construction de notre espace social : la langue permet de communiquer plusieurs représentations différentes, car la langue reflète la société pleine de tensions. Elle permet à un individu de s'inclure ou de s'exclure par rapport à un groupe. Ainsi, les

individus forment des collectivités, ou en d'autres termes, ils se composent des identités des individus. Par conséquent, ils construisent un *moi collectif*.

Soubassement des identités collectives et ciment du groupe, la langue est la médiatrice de l'échange social. Elle permet en effet la confrontation des expériences, des connaissances et des valeurs, elle est l'instrument de la négociation et de l'affrontement ; l'instrument aussi de l'exclusion. (Klinkenberg 2001 : 27)

4.2.1. Déséquilibré linguistique et social

Klinkenberg souligne le côté déséquilibré de la langue. Il explique que la langue varie par rapport aux facteurs sociaux et explique que la langue illustre les tensions qui existent dans la société. Quant à la pensée de Ferdinand Brunot, nous examinerons la citation suivante qui porte sur le changement du vocabulaire :

Le mot « *bourgeois* », tel qu'il s'emploie aujourd'hui, est caractéristique de l'état social actuel. Vu d'en bas, le *bourgeois* est celui qui est au sommet ; vu d'en haut, c'est un inférieur, dont l'aristocrate peut envier et guetter la fortune, mais qu'il ne considère pas comme étant de sa classe. *Valet* a été remplacé par *domestique*, *domestique* est en passe de céder à *employé*. Ce changement révèle les idées d'égalité qui animent notre société présente. (Brunot 1909 : 183)

Cette citation illustre bien, comme Brunot le mentionne lui-même, le bouleversement social qui avait lieu en France. La bourgeoisie est la classe qui se trouve entre la classe ouvrière et l'aristocratie. Avant la Révolution, cette classe faisait partie du tiers-état qui n'avait pas les droits politiques suffisants bien que leur train de vie et leur fortune se rapprochassent de celles de la noblesse. En conséquence, leur envie de un changement politique s'est engagée dans la problématique qui a finalement conduit à la Révolution. Brunot voit que la relation entre cette classe et l'aristocratie est négative. L'aristocratie convoite la fortune de la bourgeoisie mais ne veut pas accepter son égalité.

Il décrit également comment le changement de vocabulaire reflète les changements de la société : les notions *valet* et *domestique* illustrent la relation inégale où l'un est supérieur à l'autre et où l'inférieur est dépendant de son supérieur. Néanmoins, *employé* est une notion plus neutre. Il implique un rapport de travail où les parties contractantes exécutent leurs parts selon les conditions convenables. Ni l'une ni l'autre des parties n'est donc supérieure en soi, mais leur relation se base sur un contrat incluant les responsabilités de chacune d'elles.

Brunot poursuit avec la même thématique et explique (1909 : 184) comment, à l'époque, les noms des professions intellectuelles étaient en train de chercher une forme féminine. Brunot suggère que ce phénomène illustre l'élargissement du rôle des femmes dans la société. En plus de devenir une *boulangère*, une femme pourrait entrer dans la carrière d'*avocate* ou de *professeur-e*. Brunot estime que la relation entre la langue et la société est instable. Quand la société change, la langue qui la décrit doit changer aussi. Ses opinions expriment une approche moderne de la féminisation et par suite, de la question de l'égalité entre les sexes. Cette problématique est toujours actuelle en France et la thématique a été bien discutée sous de nombreux angles. Par exemple, selon la Déclaration de l'Académie Française en 2002³, l'académie ne s'oppose pas à la féminisation en soi, mais la féminisation doit respecter la morphologie de la langue. Cela marque, par exemple, que le nom *professeure* n'est pas acceptable, car les féminins des noms se terminant par *-eur* se forment en *-euse*.

4.2.2. L'identité commune

En ce qui concerne la construction de l'identité collective et la langue, Brunot souligne l'importance de la langue unique et codifiée (voir 3.2.2., p. 32). Il trouve qu'une orthographe commune est une des conditions de la langue nationale. Brunot décrit aussi l'histoire de la France. Les petites communautés ont chacune eu leurs propres normes linguistiques ce qui a marqué une immense variation linguistique au sein du pays. Il décrit cette diversité par la notion de « barbarie » et explique que cela a empêché l'évolution d'une culture littéraire. Il voit les petites communautés et la langue nationale commune comme deux pôles opposés qui ne peuvent pas coexister. La condition pour une langue nationale est la destruction des communautés régionales.

En plus, en ce qui concerne ce rôle spéciale de la langue nationale, Brunot explique que « C'est surtout par la Grammaire de Noël et Chapsal que les mauvaises habitudes ont pénétré dans l'école [...] Est-il nécessaire de les conserver ? Font-elles, elles aussi, comme les aberrations orthographiques, partie de la tradition nationale ? » (Brunot 1909 : 44). Nous comprenons que par « tradition nationale » Brunot entend la langue française. La langue est quelque chose de très spécial, une partie de l'héritage national. La langue véhicule donc les valeurs nationales, les traditions et les coutumes.

³ <http://www.academie-francaise.fr/langue/questions.html#feminisation>

A notre avis, Brunot trouve que cette variation linguistique menace la langue standard et ainsi donc les valeurs nationales.

4.3. Capacité linguistique et stratification sociale

Dans ce chapitre, nous présenterons brièvement la théorie sur le *déficit linguistique* établie par Basil Bernstein en 1975. La théorie de Bernstein porte sur l'idée que la classe sociale détermine l'usage langagier d'un individu et que les différences linguistiques renforcent la stratification sociale. Cette théorie nous offre un autre aspect linguistique sur le lien entre la société et l'individu. Nous tirons des exemples de notre corpus et allons montrer que certains points de ressemblance peuvent être trouvés entre cette théorie moderne et les idées de Brunot. Il tire la même conclusion, dans une certaine mesure, que son collègue dans les années 1970.

Bernstein (1975 : 129) distingue deux catégories majeures dans le champ de la variation interne d'une langue : le *code élaboré* et le *code restreint*. Il constate (1975 : 29) que les différences sociales ont causé les différences langagières. Les différences linguistiques marquent aussi les différences dans la perception du monde. (*id.*, p. 26, 29) Bernstein propose que ces caractéristiques langagières déterminent si un individu peut acquérir les capacités nécessaires pour le succès social. Il admet néanmoins que le succès d'un individu ne dépend de l'intelligence mais il est lié aux facteurs culturels tels que le langage. (*id.*, p. 26). Quant à l'épistémologie, Bernstein se situe ainsi dans le champ des relativistes qui rejettent l'idée d'objectivité et pensent que la réalité se construit dans la culture.

Selon la pensée de Bernstein (1975 : 30-31), le langage des classes supérieures, ou le *code élaboré*, diffère du langage des classes ouvrières, du *code restreint*. Le *code élaboré* se caractérise, par exemple, par ces éléments : syntaxe complexe, usage des propositions subordonnées, et usage rigoureux des prépositions qui créent les relations logiques dans la phrase. Bernstein déclare que l'usage d'un tel langage facilite l'organisation des idées et de la pensée et favorise ainsi la compréhension des structures hiérarchisées et complexes. En revanche, le *code restreint* se décrit comme suit : phrases courtes, syntaxe pauvre ou incapacité de se tenir à un sujet pendant un énoncé. Bernstein constate que l'usage de ce type de langage ne facilite pas la communication des idées au niveau profond. (1975 : 40-41).

Comme le langage des classes supérieures est également utilisé dans l'enseignement, l'enfant qui possède cette variété va avoir moins de problèmes à l'école par suite de sa capacité linguistique (Bernstein 1975 : 38). La vie émotionnelle de ces enfants profite également du bon usage du langage, car le langage bien organisé oriente l'enfant vers le bon comportement. (1975 : 32). Un tel langage facilite aussi la pensée et le raisonnement logiques tandis que le langage commun oriente le locuteur vers la perception descriptive au lieu de l'entendement analytique. (1975 : 31). Les différences dans l'usage langagier impliquent alors les différences dans la perception du monde.

Bernstein explique (1970 : 142) que les enfants des classes supérieures apprennent les deux codes, ce qui leur permet de changer de langage en fonction de la situation. En revanche, les enfants des basses classes n'apprennent qu'une seule variété alors ils ne peuvent s'exprimer qu'avec une seule variante linguistique. Néanmoins, Bernstein signale que la réussite scolaire exige au moins quelque connaissance du code élaboré. En conséquence, sans la connaissance linguistique nécessaire, l'accès à l'éducation et à l'ascension sociale reste exclu. Cela implique que les facteurs linguistiques donnent une explication à la stratification sociale.

Brunot esquisse les mêmes types d'opinions que son collègue moderne. En ce qui concerne les différentes variétés, nous voyons des similarités avec la distinction *code élaboré/code restreint* de Bernstein. Nous avons déjà expliqué que Brunot décrit les variétés non-standard avec les adjectifs avec un jugement de valeur fort : « français corrompu » ou « français incorrect ». En revanche, il parle de la langue standard avec des expressions telles que « la langue pur » ou « le français correct ». Nous pouvons donc bien remarquer la même approche que chez Bernstein. Tous les deux admettent que le langage des enfants des basses classes diffère de celui de classes supérieures d'une manière incontestable. Ils notent tous les deux l'existence de deux variétés différentes et reconnaissent l'élaboration supérieure de l'une d'entre elles. Comme nous l'avons déjà expliqué au chapitre 3, Brunot juge ces différences négatives ce qui peut être remarqué par exemple par le choix des adjectifs. Pour être clair, il faut noter que Bernstein ne fait pas de jugements de valeur mais décrit le phénomène avec des adjectifs descriptifs neutres. En conséquence, la description des variétés non standard correspondrait, à notre avis, à la description du *code restreint* par Bernstein. En revanche, la langue standard ressemble à la définition du *code élaboré*.

Brunot évalue les conséquences de cette distinction linguistique. A propos des enfants des zones dialectales, il constate :

Enfin, beaucoup d'enfants parlent français, mais un français corrompu, influencé soit par le patois, soit par l'argot, soit par toutes sortes d'actions diverses. Ces enfants sont incontestablement moins favorables que ceux qui entendent employer autour d'eux un français correct. (Brunot 1909 : 56)

Brunot admet directement que les enfants des régions dialectales sont dans des conditions plus faibles que les enfants qui sont entourés de la langue standard. Brunot estime (1909 :57) que le milieu urbain est plus propice à l'apprentissage de la langue que le milieu rural. Dans une ville, un enfant a plus de possibilités d'accroître son vocabulaire tandis qu'à la campagne, l'enfant reste « isolé » et en conséquence, il se trouve dans des conditions défavorables. Brunot souligne bien le rôle du vocabulaire en général : « Il faut se proposer plus et mieux, car posséder la langue, c'est disposer d'un nombre suffisant de mots sur le sens desquels on n'a aucune hésitation. » (Brunot 1909 : 72). Pour cette raison, il insiste sur les conditions de l'enfant. Il pense qu'un milieu urbain offre de meilleures conditions pour apprendre la langue standard dans son ensemble. En premier lieu, la probabilité que le langage utilisé autour de l'enfant est la langue standard semble plus grande par rapport au milieu rural. Néanmoins, il faut se souvenir que les villes non plus ne sont pas sous l'hégémonie de la variété standard, mais comme Brunot le mentionne lui-même (voir 3.2.2., page 32), les variétés non standard incluent par exemple aussi l'argot et les jargons qui se rattachent plutôt au milieu urbain qu'au milieu rural. En second lieu, le milieu favorise l'expansion du vocabulaire de l'enfant. Le vocabulaire joue un rôle primordial selon Brunot.

Brunot divise les variétés linguistiques en deux et émet de forts jugements de valeur. En premier lieu, en ce qui concerne l'essence de ces différentes variétés, il utilise des adjectifs qui ont un sens opposé. Bon/mauvais, correct/incorrect, pur/corrompu sont tous des adjectifs dont le sens est instable. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas une valeur absolue, mais le sens dépend du locuteur et du contexte. Par exemple, pour juger quelque chose « d'incorrect », il faut d'abord définir ce qui est correct et les limites de cette évaluation. Cette même idée concerne aussi les opinions de Brunot à propos du milieu matériel de l'enfant. Pour Brunot, le milieu urbain semble automatiquement mieux que le milieu rural. Il détermine les conditions de manière stricte et ne donne pas beaucoup de raisons à son jugement. Nous pensons que cette

approche vient du contexte social. Au chapitre 2, nous avons expliqué que la société idéale de l'époque se caractérisait comme une collectivité urbaine et cultivée. Cette idéologie semble si évidente pour Brunot qu'il ne lui vient pas à l'esprit de justifier ses opinions. Probablement il n'y pense même pas.

En ce qui concerne les résultats de ces différences linguistiques, Brunot estime (1909 : 28) que les enfants quittent l'école sans avoir une connaissance suffisante de la langue. Il pense que les enfants n'arrivent pas à comprendre le sens des textes même s'ils connaissent la structure de la langue en générale. Brunot évoque la situation comme suit :

Sans doute, les enfants étudient et récitent leurs leçons, mais machinalement : ces règles abstraits, encombrées d'exceptions [...] ne pénètrent pas réellement leur esprit [...] des exercices immédiats d'application la correction ne s'étend pas à leur usage quotidien, comme elle le devrait. (Brunot 1909 : 1)

Brunot veut dire que les enfants maîtrisent la langue mécaniquement, mais la langue standard leur semble étrange. Brunot affirme aussi que quelques enfants n'arrivent pas à comprendre le sens du texte mais le lisent machinalement (voir 3.3.2.4., p. 30). Les enfants apprennent la théorie mais ils n'utilisent pas la langue standard dans la pratique. Voilà la raison pour laquelle Brunot a écrit son ouvrage : comment modifier l'enseignement pour que les enfants apprennent la langue standard ?

Cette description correspond, à notre avis, à la définition établie par Bernstein selon laquelle les différences dans la compétence linguistique expliquent la stratification sociale. Brunot écrit que les enfants, ayant grandi dans un milieu rural et étant entourés du français non standard, entrent à l'école où la langue standard leur semble une langue étrangère. A l'école, ils apprennent des règles artificielles et archaïques et finalement, quittent l'établissement sans pouvoir lire un journal, complètement exclus de la culture et de la civilisation. Brunot estime aussi qu'un tel homme ne peut même pas être considéré comme un citoyen.

Il est facile d'être d'accord avec Brunot et Bernstein. D'une part, sans une bonne connaissance de la langue, il n'est pas possible de participer à la discussion qui est tenue dans la variété en question. D'autre part, ce sont les attitudes et les opinions qui ont également engendré cette stratification. Il convient de faire remarquer que les gens des basses classes ne peuvent pas accéder à la discussion publique à cause de leur incapacité

linguistique. Ce sont donc les membres des couches sociales supérieures, ceux qui maîtrisent la variété standard et peuvent participer à la discussion, qui déterminent la place et l'infériorité des basses classes. Brunot lui-même, en tant qu'académicien, crée et entretient cette distinction sociale. Il utilise constamment un vocabulaire négatif à propos des variétés non standard, et souligne le rôle de la langue comme une condition de la citoyenneté.

Cela nous fait penser au courant écolinguistique et à sa thèse sur la relation bilatérale dynamique entre un acteur et son environnement. D'une part, les phénomènes sociaux influent sur pensée de Brunot, d'autre part, il reformule son environnement activement. Il lance ses propres idées et n'hésite pas à prendre part à la discussion. Il reproduit des valeurs nationales et maintient l'héritage révolutionnaire. Son ouvrage entretient un discours nationaliste.

5. Nation

Nous poursuivons au niveau le plus élevé de notre travail, celui de la *nation*. D'abord, nous allons voir les concepts modernes et ainsi, établir un contexte à l'analyse des idées de Brunot. Nous commencerons avec une petite introduction sur les notions de *langue nationale* et *langue standard* et ensuite, nous passerons à la problématique de l'*ethnicité*. Dans le troisième temps, nous examinerons un peu plus longuement le rôle de la langue dans la construction de l'identité d'un État.

5.1. Langue nationale – langue standard

Selon Daniel Baggioni (1997 : 189), le contenu de la notion de *langue nationale* a changé au cours de l'histoire, car il dépend des réalités historiques et politiques. Baggioni distingue deux étapes majeures dans la construction des États-nations. La première étape date du XVI^e siècle et se caractérise par le renforcement étatique et la stabilisation des États territoriaux. A cette époque-là, les langues communes ont commencé à remplacer le latin dans des domaines tels que l'administration, la religion et les sciences. (*ibid*). Baggioni explique qu'en France, les articles de l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 officialisent la langue française comme langue juridique et d'état civil. (1997 : 192).

La deuxième étape date du début du XIX^e siècle. En ce qui concerne ces langues communes, Baggioni explique (1997 : 189-190) que la véritable naissance des *langues nationales* s'attache au nouveau type de formation sociale. L'État-nation moderne s'est fondé sur le principe de souveraineté populaire qui incluait l'idée de l'homogénéisation linguistique dans son territoire. La connaissance des langues communes, qui ne concernait qu'une petite partie de la population pendant des siècles, sera étendue sur toute la population. Le nouveau concept d'Etat associe aussi la langue à la formation de la société : auparavant, le régime ne s'intéressait qu'aux questions de foi et au paiement des impôts tandis que l'État-nation associe la loyauté linguistique d'un individu à la citoyenneté ou à l'appartenance nationale. (*ibid.*) Nous constatons qu'en conséquence, la question linguistique rattache ces deux niveaux et les rend interdépendants. D'une part, l'existence d'une nation exige une population unilingue, mais d'autre part, à l'individu sera demandé de posséder une capacité linguistique pour être un citoyen. Le citoyen n'est plus un subalterne passif de sa majesté mais un citoyen égal et actif.

Baggioni explique (1997 : 190) aussi que l'extension de la langue nationale a marqué l'uniformisation linguistique horizontale et verticale. Il constate également que la *pluriglossie*⁴ remplace le *plurilinguisme* d'un individu. La variété linguistique utilisée dans une situation communicative sera choisie en fonction de la situation et non pas en fonction des personnes qui prennent part à la discussion. Par exemple, dans les situations officielles (l'administration, l'éducation entre autres) la langue utilisée sera la variété « H », le français standard, donc la langue nationale. En revanche, les variétés « B », les patois, ne s'utilisent plus que dans les situations quotidiennes. Quant à la France, comme le dit Baggioni, c'est au début du XX siècle que l'extension du français standard prend tout son effet. Il considère la généralisation de l'école obligatoire et la première guerre mondiale comme les facteurs essentiels dans cette évolution. (*ibid.*).

La notion de *langue nationale* n'est pas loin du terme *langue standard*. Selon Pierre Knecht (1997 : 194-195), la *langue standard* remplit, entre autres, la fonction de norme de référence connue par une communauté linguistique. *La langue standard* fonctionne également comme *unificateur* des domaines dialectaux dans une région spécifique, mais elle sert aussi à *séparer* la société de ses voisins. La langue standard remplit aussi la fonction de *prestige*, valeur symbolique de la communauté. (Garvin 1964, cité d'après Knecht 1997 : 194). Knecht souligne que le statut de *la langue standard* est le résultat du processus de codification et de normalisation qui la sépare en premier des variantes non codifiées, par exemple des dialectes. *La langue standard* fonctionne également comme un symbole de cohésion de la communauté linguistique (1997 : 194-195).

La *standardisation* pour sa part, est un processus complexe par lequel la langue passe. Il s'agit d'un ensemble d'opérations au moyen desquelles on cherche à trouver l'adéquation entre les structures, les ressources d'une langue en question et les besoins des locuteurs. (Robillard 1997 : 267). La *stabilité flexible*, terme utilisé par Robillard de pour *langue standard* et le processus de la *standardisation*, révèle la double nature de la

⁴ En ce qui concerne la terminologie, Laroussi constate que certains linguistes utilisent les termes *pluriglossie* ou *diglossie enchâssée* pour désigner précisément la complexité de la situation. Il explique que le modèle binaire de Ferguson porte sur la situation où existent une variété haute et une variété basse tandis qu'avec ces nouveaux termes on essaie de décrire aussi les statuts intermédiaires qui dérivent du contact entre les langues. (http://www.ac-mayotte.fr/IMG/pdf/Interv_Laroussi-Plurilinguisme.pdf)

langue standardisée. D'une part, il s'agit de la langue dont le corpus est codifié dans les dictionnaires et dans la grammaire, mais d'autre part, ce corpus reste évolutif. (*id.*, 269)

A propos de l'évolution de la langue standard et de la *pluriglossie*, Brunot rattache bien la langue à l'identité de la nation, comme nous l'avons montré plusieurs fois. Au chapitre 4.1., nous avons expliqué que Brunot rattache la citoyenneté à la connaissance de la langue nationale. Il explique que la connaissance de la variété standard permet de déterminer si un homme peut prendre part à la vie économique ou politique et détermine ainsi sa place dans la société. Bien que la teneur de cette opinion puisse être bien exagérée, elle révèle quand même la problématique des questions linguistiques et nationales. Il ne s'agit surtout pas d'une question linguistique pratique mais de quelque chose de plus large. Le facteur linguistique détermine si un individu est accepté comme membre de la société.

Nous pouvons même supposer que Brunot rattache la langue à la définition de l'homme. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, il divise les variétés linguistiques en deux catégories. D'une part, il note l'existence de la langue standard qu'il appelle avec un déterminant défini, par exemple *le français*. D'autre part, il remarque d'autres variétés qu'il décrit avec les adjectifs négatifs tels que *corrompu* ou *incorrect*. Il part toutefois du point de vue de la langue standard : il existe la variété qui peut être nommée le français, ce qui implique que les autres variétés ne le sont pas. Il détermine l'homme par sa capacité de s'exprimer, par sa capacité de pouvoir communiquer avec ses semblables. Par exemple, en premier lieu, il souligne qu'il est bien important de pouvoir comprendre et, en deuxième lieu, de communiquer de façon que « [...] rien vous échappe de la pensée d'autrui, et, d'autre part, [...] sans que rien de votre propre pensée échappe à autrui. » (1909 : 55). A notre avis, il insiste beaucoup sur la communication « correcte », conforme à la norme, à laquelle tous les interlocuteurs peuvent prendre part entièrement.

Nous pouvons voir les similarités avec la pensée de l'abbé Grégoire (voir chapitre 2.2.1.) qui également a rattaché la question linguistique avec l'égalité. Grégoire a voulu promouvoir l'égalité des citoyens en leur offrant la meilleure langue possible. Cela a marqué, d'une part, une accentuation de la forme écrite de la langue et d'autre part, une purification interne de la langue en supprimant les ambiguïtés à qu'elle contenait. Brunot aussi partage l'idée de la langue écrite comme une forme idéale,

comme nous l'avons vu par exemple au chapitre 3.3.2. Chez lui, en revanche, la question de l'égalité semble interdépendante de la communication et non de la langue « pure » dans son sens théorique. Il ne suffit pas que le peuple connaisse la langue standard en soi, mais il faut qu'il l'utilise aussi. Voici la clé pour une société égale.

En ce qui concerne le processus de *standardisation* et de *codification*, Brunot voit justement la problématique entre le contenu codifié et entre la langue évolutive. Tout son ouvrage porte sur les problèmes qui viennent du fait que ni les méthodes ni les ouvrages d'enseignement ne correspondaient aux besoins de l'époque. Au chapitre 3.3.2., nous avons présenté son concept de la langue comme un *fait social* et avons discuté ses exigences pour moderniser les méthodes d'enseignement. Il décrit la relation entre la langue et la logique comme suit :

[...] la logique est une très mauvaise maîtresse de grammaire. Déjà on a reconnu au passage, parmi les erreurs des logiciens de la Grammaire générale, quelques théories encore accréditées. On pourrait en citer bien d'autres. Et cependant, la langue française a profité des efforts que l'on a multipliés pour en faire « la langue de la raison ». (Brunot 1909 : 48-49)

Et :

Les gens de la Révolution française étaient pénétrés de cet esprit de la Grammaire générale. Dans chaque École centrale, on créa une chaire où la *Grammaire générale* serait enseignée. L'idéologie était la philosophie du temps. De plus en plus, ces spéculations et ces rêveries prennent la place des recherches véritables, la grammaire philosophique se perd dans les nues. (Brunot 1909 : 41)

Nous pouvons remarquer une critique forte contre la politique linguistique du passé. Si Brunot a partagé quelques idées de son collègue l'abbé Grégoire, il n'est pas d'accord sur le concept de la langue comme un fait logique. Il nie ce type de pensée théorique et souligne que la recherche linguistique doit se fonder sur la recherche empirique, dont les résultats viennent de la pratique (1909 : 111).

En ce qui concerne le concept de la langue de Brunot et l'enseignement du vocabulaire, il développe son idée de la langue comme un fait social et la décrit comme suit : « *Le mot n'a pas de valeur par lui-même, il n'est qu'un signe*. Il ne saurait donc être séparé de la chose qu'il signifie : la connaissance de la chose doit précéder, ou au moins accompagner, la connaissance du mot correspondant. » (1909 : 80). Nous considérons qu'il s'agit d'une description intéressante. Au lieu de prendre le modèle de

la logique ou celui des théories, la langue doit se fonder sur la réalité et sur le social. Il est essentiel que l'enfant comprenne la chose avant d'apprendre le mot, car la notion en soi ne donne aucune information sur son contenu. Au lieu d'apprendre à l'enfant de longues listes de mots abstraits, Brunot propose de commencer l'enseignement par les objets qui sont à la portée de l'enfant. (*id.*, p. 81) Il se demande néanmoins, si un enfant parisien va vraiment apprendre, par exemple, à l'aide d'un tableau ce qu'est la mer ou si un enfant des plateaux va comprendre ce qu'est la montagne sans la voir, sans une expérience authentique.

Nous considérons que ces propositions viennent justement de l'idée de l'égalité. La langue n'est plus la propriété d'une élite académique mais elle est déterminée du point de vue d'un citoyen, à partir du social. L'enseignement est aussi modifié selon les conditions sociales des enfants en question. Bien que nous nous souvenions, par exemple, de ses jugements de valeur forts sur les variétés non standard, présentés au chapitre 3, nous pouvons toutefois considérer sa pensée comme un pas vers une linguistique et un concept de la langue plus égalitaires.

5.2. Nationalité - groupe ethnique

Définissons maintenant les termes *nationalité* et *groupe ethnique* et expliquons leurs sens du point de vue linguistique.

Fasold commence (1984 : 2) par présenter ces termes importants qu'il utilise dans le sens décrit par Joshua Fishman en 1968 et 1972. En premier lieu, il est important de voir la différence entre les notions de *nationalité* et de *groupe ethnique*. *Nationalité* désigne un groupe de gens qui forment une unité sociale et se considèrent différents d'autres groupes. Comme le décrit Fishman, le sens du terme *groupe ethnique* est similaire à la *nationalité* mais, en revanche, le niveau d'organisation socioculturelle est plus petit, plus simple, plus particulier et plus local. (1972, cité d'après Fasold 1984 : 2). Fasold constate que la *nationalité* et le *groupe ethnique* sont des points sur un même continuum, non pas des termes opposés, et par conséquent, il est parfois difficile de définir la position d'un groupe social dans ce continuum. En deuxième lieu, Fasold rappelle qu'il faut se souvenir que les *nationalités* n'ont pas forcément un territoire propre et autonome. (1984 : 2).

Il est possible de considérer les collectivités locales patoisantes comme des *groupes ethniques*. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, la République française de l'époque de Brunot se caractérise comme une communauté multilingue. Le français standard se parle dans la région de l'Île-de-France, mais les patois et les langues régionales conservent leur place dans le paysage linguistique ailleurs dans ce pays. Les communautés patoisantes sont de petites communautés rurales avec peu de contact entre elles ou avec la capitale. Ainsi, nous pouvons les distinguer de la *nationalité française*, c'est-à-dire de l'idéologie politique dont l'objectif se composait de construire une nation unifiée forte.

En ce qui concerne la problématique linguistique, Fasold nous présente aussi les différents concepts du pouvoir symbolique donnés à la langue : Fishman l'appelle « auto-identification contrastive » (contrastive self-identification) (1972, cité d'après Fasold 1984 : 3) et les chercheurs Garvin et Mathiot « fonctions unificatrice et séparatrice » (unifying and separatist functions), (1956, cités d'après Fasold 1984 : 3). Toutes les deux explications réfèrent au même phénomène : les membres d'une nationalité s'identifient avec les locuteurs de la même langue et se sentent séparés de ceux qui ne la parlent pas. Fasold explique qu'il ne s'agit pas de problèmes de communication simples, mais que les sentiments de l'identification et de la séparation sont plus profonds. Il constate que les locuteurs bilingues peuvent aussi s'identifier avec les locuteurs de leur première langue et de la même façon, se sentir distants avec les locuteurs de la deuxième langue. (1984 : 4). Fasold note que ces définitions terminologiques permettent de décider si un groupe concerné est une *nationalité* ou un *groupe ethnique* (*ibid.*)

Nous considérons qu'il s'agit du même phénomène de la construction de l'identité par l'*identification* et par l'*exclusion* : la langue connecte l'individu à des groupes différents, mais simultanément elle l'exclut d'autres collectivités. Ainsi se forment les communautés qui ont une identité propre. Ce sont des groupes hétérogènes à l'intérieur d'une collectivité plus large qui dans ce travail, s'appelle *nation*. Fasold transmet ces idées à ce niveau et explique que ce même processus a lieu dans les contacts entre les nations et les locuteurs des langues différentes.

Brunot voit une vaste hétérogénéité linguistique dans son pays, qu'il décrit comme suit :

Il y a d'abord, dans quelques pays, des enfants qui, parlant dans leur famille le flamand, le bas-breton, ou telle autre langue étrangère, ne connaissent pas le français que par l'enseignement de l'école. En outre, bon nombre d'enfants parlent, avant leur entrée à l'école, et en dehors de l'école, un patois roman. (1909 : 56)

Il ajoute qu'un bon nombre d'enfants entrent à l'école sans une connaissance de la langue nationale. Nous avons déjà expliqué que Brunot rattache, conformément à l'héritage révolutionnaire, l'identité nationale à la compétence linguistique d'un individu. Il existe une sorte d'opposition entre la politique nationaliste et la réalité. D'une part, il existait l'objectif utopiste, une nation républicaine uniforme et unilingue dont tous les membres sont cultivés et politiquement actifs. Ils sont tous égaux grâce à leur capacité linguistique qui leur permet de remplir leur rôle dans la société comme des citoyens actifs. D'autre part, il existait la réalité. Dans la pratique, la nation française se composait de plusieurs petits groupes ethniques qui avaient tous leur propre langue et culture. Les locuteurs de la variété standard se caractérisaient comme une minorité, comme nous l'avons expliqué au chapitre 2.

La France de Brunot se situe quelque part entre ces deux pôles. La politique linguistique nationale a dirigé le pays vers l'objectif unilingue, mais comme Brunot le rappelle dans son ouvrage, il est loin d'être atteint. Brunot propose, pour y parvenir, des changements dans les méthodes d'enseignement, ainsi qu'un changement dans la convention de la langue qui doit être déterminée selon la réalité et non pas selon les théories abstraites.

5.3. Nationalisme - nationisme

Fishman distingue (1968,1972, cités d'après Fasold 1984 : 3) aussi les termes de *nationalisme* et de *nationisme*. Par *nationisme*, il entend les problèmes pragmatiques de gouvernement. Il explique que la problématique linguistique apparaît dans deux grands domaines : l'administration générale et l'éducation. La communication interne des organes administratifs ainsi que celle entre l'ordre public et le peuple exige qu'au moins une langue doive être choisie pour remplir la fonction communicationnelle. Selon le principe du *nationisme*, n'importe quelle langue peut être choisie à condition qu'elle soit la meilleure pour la tâche concernée, par exemple pour l'éducation. En revanche, le terme de *nationalisme* indique que la langue est une constituante majeure de l'identité

nationale (d'autres constituants sont par exemple la culture ou la religion). La langue n'est pas uniquement un intermédiaire de l'histoire d'une *nation* mais une partie de son histoire elle-même.

Fishman souligne le rôle de la langue dans la construction d'une *nation*. Il explique (1972, cité d'après Fasold) qu'une *nation* gagne une cohésion si elle peut s'attribuer la langue comme sa propriété. Il affirme que la langue maternelle est « l'essence d'une nationalité » (1972, cité d'après Fasold 1984 : 3). Les idées de Fishman portent sur la définition classique du nationalisme qui rattache la langue à l'essence d'une nation. Néanmoins, Fishman va plus loin avec cette idée. Si nous acceptons son opinion, selon laquelle la langue n'est pas un médiateur de l'histoire mais une partie même de l'histoire, ces conditions impliquent que la langue est franchement « le cœur » d'une nation. Elle est quelque chose qui est profondément lié à son essence et non pas uniquement un moyen de communication à l'intérieur d'un groupe donné.

En outre, en ce qui concerne sa réflexion sur la langue maternelle, il s'agit d'un processus d'*identification* et de *séparation*. Il est profitable à la nation si la langue parlée sur son territoire ne se parle pas dans d'autres pays. En conséquence, cette langue caractérise uniquement cette nation, elle est une partie de son profil, quelque chose qui lui est propre. La langue remplit donc mieux la fonction de *séparation*, c'est-à-dire qu'avec une langue maternelle unique, la nation peut se distinguer mieux des autres nations. La question de la langue maternelle se rattache aussi à la question de la citoyenneté. L'État-nation et l'idée de la communauté linguistique homogène ont fortement renforcé le rôle de l'individu dans la société (voir 5.1.). L'établissement de la société se commence par la base : la compétence linguistique d'un individu servait de fondement pour une communauté plus large. Comme nous l'avons vu également, la question linguistique se trouvait au cœur de l'idéalisme national. Si la langue nationale était la langue maternelle d'un enfant, l'enfant avait tout de suite un rôle différent dans la société. Il avait accès à tout ce que la langue représentait : à une véritable citoyenneté, à l'histoire et aux traditions communes.

Pour conclure, constatons que le terme *nationisme* ne donne à la langue qu'une valeur pragmatique : la nation peut choisir n'importe quelle langue à condition qu'elle remplisse la fonction de communication. En revanche, le terme *nationalisme* rattache la

langue au fondement de l'identité et inclut toujours la valeur sentimentale aux choix linguistiques.

Nous venons d'expliquer que le nationalisme a bien rattaché la langue à l'essence de l'État. La langue est une partie de l'histoire d'une nation et elle véhicule ses valeurs. Bien que Brunot critique le concept de la langue révolutionnaire, il partage néanmoins cette mentalité nationale qui souligne la valeur émotionnelle de la langue. En ce qui concerne les problèmes pédagogiques, Brunot constate (1909 : 78-79) que les enfants peuvent parfois avoir du mal à apprendre certains mots abstraits. Il donne un exemple sur la devise républicaine : il dit que *l'égalité* est une notion facilement compréhensible par les enfants car ils peuvent observer les choses concrètes dont les caractéristiques, par exemple la longueur, sont égales. En revanche, il considère que la notion de *fraternité* est un peu plus difficile. Il propose de l'expliquer comme suit : « [...]il sait ce qu'*aimer ses frères*, que *partager en frères*, et il peut s'élever de ce sentiment, limité à la famille, aux sentiments analogues qui lient des camarades entre eux, et, par la suite, des citoyens. » (Brunot 1909 : 79). Finalement, il admet que la notion de *liberté* semble trop compliquée pour un enfant.

Ces exemples soulignent que, selon Brunot, la tâche de l'école n'est pas uniquement d'offrir une institution sur la langue et d'autres matières, mais quelque chose de bien plus vaste. Il faut que l'école offre aussi une formation sur les valeurs républicaines nationales dont la devise révolutionnaire est un exemple concret. Ainsi, Brunot propose-t-il (1909 : 88) que l'enseignement des mots abstraits puisse se faire aussi dans d'autres leçons que dans celles du français. Il explique, par exemple : « Les faits historiques offrent à chaque instant l'occasion de caractériser des personnes, des situations, des faits, et de préciser ainsi des mots : *l'enthousiasme* révolutionnaire, *l'héroïsme* de certaines armées, *l'égoïsme* de tels ou tels politiques, etc.,etc. » (Brunot 1909 : 87). Chaque leçon offre donc une occasion pour renforcer la connaissance de l'enfant sur sa patrie et véhiculer des valeurs nationales.

Nous pouvons remarquer que ce concept repose sur une philosophie pédagogique plus profonde. Brunot explique qu'« il faut faire tout le possible pour que les diverses disciplines, réunies l'une à l'autre, servent à un développement harmonique du cerveau. L'étude de la langue touche à toutes les autres, félicitons-nous de ces rencontres et mettons-les à profit. » (1909 : 189) Il s'agit donc de la formation totale et

complète d'un enfant. Selon cette pensée, la tâche de l'école n'est pas seulement d'offrir une éducation sur chaque matière scolaire. La tâche ultime, c'est de faire des enfants de bons citoyens qui maîtrisent bien leur langue nationale qui se trouve au cœur de la société. En plus des connaissances spécifiques de chaque matière, ils adoptent les « bonnes » valeurs et sont capables de diriger la société vers son but ultime : vers une société égale, uniforme et unilingue.

6. Conclusion

Notre travail a porté sur l'analyse de la pensée de Ferdinand Brunot que l'on peut qualifier de sociolinguistique. Nous avons commencé avec un aperçu historique où nous avons présenté les facteurs sociaux essentiels de cette époque et avons présenté aussi la situation linguistique. Ensuite, nous sommes passé au niveau de l'*individu*. Dans ce chapitre, nous avons discuté des notions de *dialecte* et la *langue standard* et présenté la théorie de *diglossie*. Le chapitre sur la *collectivité* s'est concentré sur la construction de l'identité collective et sur la théorie du déficit linguistique établie par Bernstein. Finalement, nous avons atteint le niveau le plus supérieur, celui de la *nation*, et avons examiné plus précisément les notions de *nation* et d'*ethnicité*. Ferdinand Brunot reste néanmoins au centre de notre intérêt. Chaque chapitre porte sur sa pensée et nous présentons ses opinions au miroir des ces théories modernes. Les phénomènes précèdent les théories, ce qui veut dire que Brunot ne possède pas les notions linguistiques pour décrire son environnement.

Cette étude s'est attaché à montrer l'académicien Ferdinand Brunot rigoureux mais contradictoire. D'une part, il apparaît comme un successeur de la pensée révolutionnaire. Il s'appuie sur la tradition nationaliste et sur l'héritage social de l'époque révolutionnaire. Brunot nous semble comme un enfant de son époque. Bien qu'il souligne le côté social de la langue, il n'arrive pas à se détacher de l'idéologie de son époque. Sa pensée repose sur la division *bon usage/mauvais usage* et il émet de forts jugements de valeur sur les locuteurs des variétés non standard. Il préfère le milieu urbain au milieu rural et méprise l'époque où le pays était composé de petites communautés. Bien qu'il admette l'évolution de la langue, il nie son avenir. La langue française doit rester telle qu'elle est – aucun changement n'est accepté.

D'autre part, il critique le concept de la langue de son époque, ce qui l'a décidé à écrire son ouvrage. Il refuse la liaison entre la langue et la logique et juge bien les méthodes d'enseignement fondées sur ce concept. Il souligne que la langue est un *fait social*. Etant donné que la langue s'est développée au cours de l'histoire, elle doit se fonder sur la pratique, sur l'usage des locuteurs, non pas sur les théories artificielles. Le contexte social d'un enfant doit aussi être pris en compte dans l'enseignement.

Ce travail donne des moyens pour mieux comprendre l'histoire de la langue et de la nation françaises ainsi que la problématique de la politique linguistique dans notre contexte moderne. Comme les thématiques de nationalité et d'ethnicité sont toujours actuelles, notre travail est bien pertinent. Cette étude nous aide à mieux comprendre la naissance et la nature de ces notions et leur réalisation dans la pratique.

Ce travail ouvre des portes pour une recherche plus précise des ouvrages de Ferdinand Brunot. Ses ouvrages donnent de nombreuses possibilités d'examiner le rôle de cet académicien influent aussi du point de vue de la sociolinguistique historique. En outre, les questions de l'identité et de la nationalité sont complexes et nécessitent une recherche plus vaste. Nous constatons que notre travail donne une autre approche à l'étude de la pensée de Ferdinand Brunot dont les ouvrages ont bien été étudiés du point de vue pédagogique et méthodologique.

Bibliographie

La source primaire:

Brunot, Ferdinand (1909). *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est – ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire*. Paris : Librairie Armand Colin.

Les sources secondaires :

Académie française :

<<http://www.academie-francaise.fr/langue/questions.html#feminisation>> 12.1.2012.

Académie royale de langue et de littérature françaises en Belgique :

<<http://www.arllfb.be/composition/membres/brunot.html>> 13.1.2009.

Achard, Pierre (1987). « Un idéal monolingue », in : *France, pays multilingue*. Vol. I. Éd. Geneviève Vermes et Josiane Boutet. Paris : Éditions L'Harmattan, 38-58.

Assemblée nationale :

<[www.assemblee-nationale.fr/histoire/loiferry/sommaire.asp#Loi n° 11 696](http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/loiferry/sommaire.asp#Loi%20n%2011%20696)> 4.1.2009.

Baggioni, Daniel (1997). « Langue nationale. », in : *Sociolinguistique. Les concepts de base*, éd. Marie-Louise Moreau. Mardaga, 189-192.

Baggioni, Daniel (1997). « Langue officielle. », in : *Sociolinguistique. Les concepts de base*, éd. Marie-Louise Moreau. Mardaga, 192-194.

Bernstein, Basil (1975). *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*. Paris : Les éditions de Minuit. [Traduction de l'anglais par Jean-Claude Chamboredon *et al.*]

Beniamino, Michel (1997). « Diglossie. », in : *Sociolinguistique. Les concepts de base*, éd. Marie-Louise Moreau. Mardaga, 125-129.

Calvet, Louis-Jean (1974). *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*. Paris : Payot.

Calvet, Louis-Jean (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.

- Calvet, Louis-Jean (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Certeau de, Michel, Dominique Julia et Jacques Revel (1975). *Une politique de la langue. La révolution française et les patois : L'enquête de Grégoire*. Paris : Éditions Gallimard.
- Chervel, André (1977). *Histoire de la grammaire scolaire ... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*. Paris : Payot.
- Cotelli, Sara (2009). « Sociolinguistique historique : un tour d'horizon théorique et méthodologique », dans : *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies*, (éds.) Dorothee Aquino-Weber, Sara Cotelli et Andres Kristol. Bern : Peter Lang, 3-25.
- Fasold, Ralph (1984). *The Sociolinguistics of Society. Introduction to Sociolinguistics Volume I*. Oxford : Basil Blackwell.
- Gadet, Françoise (1999). « La langue française au XXe siècle. 1. L'émergence de l'oral. », in : *Nouvelle histoire de la langue française*, éds. Jacques Chaurand. Editions du Seuil, 582-671.
- Hobsbawm, E.J. (1991). *Nations and nationalism since 1780 : programme, myth, reality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2001). *La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Knecht, Pierre (1997). « Dialecte. », in : *Sociolinguistique. Les concepts de base*, éds. Marie-Louise Moreau. Mardaga, 120-124.
- Knecht, Pierre (1997). « Langue standard. », in : *Sociolinguistique. Les concepts de base*, éds. Marie-Louise Moreau. Mardaga, 194-198.
- Laroussi, Foued (2006) :
 <http://www.ac-mayotte.fr/IMG/pdf/Interv_Laroussi-Plurilinguisme.pdf> 25.5.2011.
- Le Grand Robert de la langue française, 6^{ème} édition

Lechevrel, Nadège (2008). « L'écolinguistique : Une discipline émergente ? », *Révue des étudiants en linguistique du Québec/Quebec Student Journal of Linguistics* 1/3 (vol. 3, no 1), 16-38.

Lodge, R. Anthony (1997). *Le Français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Londres / New York : Routledge. [Traduction de l'anglais par Cyril Veken]

Picoche, Jacqueline et Christiane Marchello-Nizia (1994). *Histoire de la langue française*. Paris : Éditions Nathan

Robillard de, Didier (1997). « Standardisation. », in : *Sociolinguistique. Les concepts de base*, éd. Marie-Louise Moreau. Mardaga, 266-269.

Saint-Gérard, Jacques-Philippe (1999). « La langue française au XIXe siècle. Scléroses, altérations, mutations. De l'abbé Grégoire aux tolérances de Georges Leygues (1790-1902). », in : *Nouvelle histoire de la langue française*, éd. Jacques Chaurand. Editions du Seuil, 379-506.

Simoni-Aurembou, Marie-Rose (1999). « Le français et ses patois », in : *Nouvelle histoire de la langue française*, éd. Jacques Chaurand. Editions du Seuil, 546-580.

Vaugelas, (1975). *Remarques sur la langue française. Extraits*. Paris : Larousse